

LA CROIX

lundi 7 avril 2025 – Quotidien n° 43191 – 3 €

Monde

Entre États-Unis et Canada, la bibliothèque de la discorde P. 8

Religion

Les évêques changent de cap sur l'enseignement catholique P. 12-13

Médias

Pédagogie, espérance, dialogue, les trois piliers du nouveau site Web de « La Croix » P. 22-23

éditorial

Séverin Husson

Mauvais départ

On ne le sait que trop bien, la vie politique n'est jamais avare d'une belle embardée. Lundi dernier, après le délibéré la condamnant à une forte amende, quatre ans de prison dont deux ferme et cinq ans d'inéligibilité, on disait Marine Le Pen fichue, vouée à céder sa place de candidate à Jordan Bardella. Une semaine plus tard, son opération reconquête a déjà pris de l'épaisseur. Elle est parvenue à faire circuler l'idée, jusque dans la bouche du premier ministre, que la justice ne doit pas entraver la vie politique. Elle a obtenu un appel dès l'été 2026 et a réussi, hier, à rassembler dans le calme plusieurs milliers de ses partisans, place Vauban, à Paris.

Surtout, elle continue de s'imposer comme la candidate de son camp à l'élection présidentielle, malgré l'inéligibilité dont elle reste frappée. Cette façon de nier les effets d'un jugement défavorable, ou en tout cas de mettre le système judiciaire sous pression dans l'espoir d'obtenir une décision différente en appel, n'est pas sans risque. Car même si les responsables du RN affirment tempérer leur discours anti-juges, ils diffusent, en agissant ainsi, l'idée qu'on ne peut plus avoir confiance dans nos institutions. Ils prennent le risque de jouer le peuple contre les élites, les électeurs contre le pouvoir judiciaire. Le reportage que *La Croix* publie dans cette édition montre combien l'image d'une justice politisée, agissant dans l'intérêt du pouvoir en place, est déjà bien implantée.

On ne joue pas impunément avec ce qui fonde notre pacte républicain. Le contexte international actuel, particulièrement instable, nos institutions déjà fragiles et le niveau de défiance vis-à-vis des responsables politiques devraient nous imposer d'être encore plus vigilants vis-à-vis de nos règles démocratiques. Si la campagne présidentielle de 2027 a commencé hier, elle a pris un bien mauvais départ.

Après la condamnation de Marine Le Pen Le RN en campagne

Qu'ils soient électeurs ou non du Rassemblement national, cette décision de justice semble avoir conforté les citoyens dans leurs positions. Reportage dans trois circonscriptions P. 2-3

Distribution de tracts par des militants du RN sur le marché de Provins (Seine-et-Marne), le 5 avril. Marc Chaumeil pour La Croix

bycard

Annances légales p. 11
Depuis 1883 – ISSN/0242-6056. – Imprimé en France : 3,00 € ; DOM : 3,95 €
Belgique : 3,20 € ; Luxembourg : 3,20 € ; Italie (Rome) : 3,95 € ; Maroc : 4,0 MAD

M 00140 - 407 - F - 3,00 €



Après la condamnation de Marine Le Pen à cinq ans d'inéligibilité, le Rassemblement national (RN) organisait, dimanche 6 avril à Paris, un meeting de soutien à sa cheffe de file.

Sur le terrain, élus et militants du parti d'extrême droite sont déjà mobilisés pour défendre leur candidate « naturelle » à la prochaine présidentielle.

La Croix a suivi trois députés RN, à la rencontre de citoyens que cette décision de justice semble conforter dans leurs opinions.

« On se battra pour porter Marine Le Pen au pouvoir »

À la veille du meeting organisé le 6 avril à Paris pour soutenir Marine Le Pen après sa condamnation à une peine d'inéligibilité, députés et militants RN sont allés à la rencontre des Français afin de préparer le terrain pour la présidentielle.

Reportage sur des marchés de différentes régions, auprès de citoyens que cette décision de justice a globalement confortés dans leurs positions, qu'elles soient pro ou anti-RN.

Provins (Seine-et-Marne), Saint-Amand-les-Eaux (Nord) et Saint-Gély-du-Fesc (Hérault)

De nos envoyés spéciaux

« On va se battre pour Marine, c'est honteux ce qui lui arrive... » Une pile de tracts appelant à « (sauver) la démocratie » et à « (soutenir) Marine » dans la main, Guillaume Florquin arpente le marché de Saint-Amand-les-Eaux (Nord) avec quelques militants. En 2024, ce député RN trentenaire a remporté la 20^e circonscription du Nord face à Fabien Roussel, secrétaire national du Parti communiste et maire de cette commune de 16 000 habitants.

En ce vendredi matin ensoleillé, les premiers échanges sont chaleureux, on discute entre habitants du même bord politique. « Je suis un élu de terrain mobilisé pour que Marine Le Pen puisse être candidate à l'élection présidentielle, énonce Guillaume Florquin, en veste marine et chemise bleu ciel. Ce 31 mars 2025 restera dans l'histoire de France. » « Honteux ! », acquiesce Thérèse, militante de 85 ans outrée par la condamnation en première instance de la cheffe de file de l'extrême droite pour détournement de fonds publics.

À la veille du rassemblement de soutien à Marine Le Pen, dimanche 6 avril à Paris, députés et militants RN ont multiplié les opérations de tractage sur le territoire. À Provins

(Seine-et-Marne), ce samedi 5 avril, c'est Julien Limongi qui est à la manœuvre, soutenu par une quinzaine de fidèles. Le jeune député de 29 ans a conquis la 4^e circonscription de Seine-et-Marne pour le RN en 2024. Dans cette ville historiquement à droite, ancien fief d'Alain Peyrefitte et de Christian Jacob, il fait face à peu de contradicteurs. « On sait très bien qu'ils ont condamné Marine Le Pen parce qu'elle peut être au pouvoir. Je suis de tout cœur avec elle », affirme ainsi Nadine Le Brishoual, 73 ans, qui n'hésite pas à se saisir du tract proposé par un jeune militant. Françoise, presque octogénaire, est plus nuancée : « Quelle purge sa peine si elle a fait des bêtises, c'est normal. Mais c'est quand même malheureux qu'elle ne puisse pas se présenter aux élections. »

« Je votais déjà RN mais cela a déclenché mon envie d'adhérer. »

Évoquer le montant détourné (4,1 millions d'euros, selon la justice) ne fait pas changer d'avis Sandrine Dadin : Marine Le Pen a été « condamnée pour peu de chose », estime-t-elle. « Bayrou, il a fait je sais pas trop quoi et il est toujours là », renchérit une autre habituée du marché. « Si on parle de justice, il faut que ce soit pareil pour tout le monde », pense aussi Martine devant l'étal du marchand d'œufs.

De Saint-Amand-les-Eaux à



Provins, les termes employés par les clients, quasiment identiques, font écho à la rhétorique du RN sur une justice qui serait politisée et agirait dans l'intérêt du pouvoir en place. C'est aussi ce que pensent Pascal et Gaëtane, croisés sur le marché de Saint-Amand-les-Eaux. « C'est bizarre, à chaque fois que le RN veut passer, on leur met des bâtons dans les roues... »

Quelques voix dissonantes se font toutefois entendre. « Non, non, quelle horreur », lance une cliente du marché de Provins, en accélérant le pas face au militant qui lui tend un tract. Béatrice (son prénom a été changé à sa demande), elle non plus, ne veut pas défendre la fille de Jean-Marie Le Pen : « Il y a eu une faute, il y a des lois, il y a eu une décision de justice, un point c'est tout. Heureusement, on est encore dans un État de droit. » James Voisot, 84 ans, refuse également le papier. « L'extrême droite, ce n'est pas ma tasse de thé. Il y a quelques années, c'est elle (Marine Le Pen) qui a dit que les gens qui détournent de l'argent public doivent être inéligibles. Et maintenant, elle pleure... »

repères

La gauche mobilisée

En réponse au meeting du Rassemblement national organisé place Vauban, à Paris, quelques milliers de sympathisants de gauche (3 000 selon la police) se sont retrouvés

dimanche 6 avril place de la République pour « soutenir la justice » et dénoncer les attaques dont elle fait l'objet depuis la condamnation de Marine Le Pen, le 31 mars.

Si les Écologistes et les Insoumis étaient présents à ce rassemblement, les Partis

Des « Ah non, surtout pas ! », Manon Bouquin, elle aussi, en a essuyé un certain nombre sur le marché de Saint-Gély-du-Fesc, dans l'Hérault. Dans cette commune, la députée de 32 ans a réalisé, lors des dernières élections législatives, l'un de ses scores les plus bas. Un étal de fromages à droite, un petit commerce d'épices à gauche, elle engage la conversation avec les commerçants qui, parfois, l'écourtent d'un « merci » poli. Josette, 68 ans, vient de repousser le tract d'une main franche. « J'ai une haine contre ce parti. Ils remettent en question la démocratie à cause d'une décision de justice. Ils n'ont rien compris à l'histoire », s'énerve-t-elle sans hausser la voix.

« Il y a eu une faute, il y a des lois, il y a eu une décision de justice, un point c'est tout. »

Ici comme à Provins et Saint-Amand-les-Eaux, la condamnation de Marine Le Pen semble renforcer les positions de chacun. Ceux qui ont toujours rejeté le RN la trouvent légitime, ceux qui le soutiennent compatissent, quand ils n'y voient pas un signal pour s'engager davantage. C'est le cas de Philippe, 72 ans, qui interpelle Manon Bouquin devant un étal de fleurs. La veille, son fils a adhéré au parti, raconte ce cycliste, à califourchon sur son vélo. « Il a donné 250 € ! » Lui-même a adhéré ce ma-

socialiste et communiste n'ont pas répondu à l'appel.

Une autre mobilisation est prévue « partout en France » samedi 12 avril pour la défense de l'État de droit, à l'initiative cette fois d'associations et de syndicats, notamment SOS Racisme, la CGT et la Ligue des droits de l'homme.

tin, « alors que ma femme vote Macron ». « Je votais déjà RN mais cela a déclenché mon envie d'adhérer », poursuit cet ancien expatrié en Côte d'Ivoire, qui confiera tout de même, en aparté, préférer Jordan Bardella.

Cette décision de justice a-t-elle fait gagner des adhérents au RN, comme ce dernier l'a déclaré et comme l'affirme à son tour Guillaume Florquin, à Saint-Amand-les-Eaux ? « (On) a gagné 20 000 nouveaux adhérents en quatre jours », se réjouit le député, évoquant une dizaine d'adhésions dans la circonscription récemment arrachée au Parti communiste. Un chiffre invérifiable, aucun système de comptage n'existant en France. « Un voisin communiste m'a dit qu'il allait prendre sa carte au RN », lui rapportera également un militant.

À quelques pas de là, Andrée, fidèle cliente du stand de vêtements, vote RN. « Avec mes 1300 €, j'arrive à peine à finir le mois », confie cette employée en restauration collective. « Et donc tu votes pour une personne qui vole ? », lui demande le vendeur, d'origine algérienne. « Elle est comme les autres », répond du tac au tac sa cliente, déplorant elle aussi que ce jugement tombe si près de l'élection. « Sous prétexte que tu te présentes, tu peux tout faire, et si on te condamne, c'est un complot, n'importe quoi... », réagit le commerçant.

Guillaume Florquin finit son tour : « On se battra jusqu'au bout pour porter Marine Le Pen à la présidence de la France et déjà pour qu'elle puisse se présenter à l'élection présidentielle, comme le souhaite un Français sur deux. » Mokhtar, 60 ans, s'interroge. « Plus on lui fait mal, plus elle va monter, non ? » Ce vendeur de laine, qui était « plutôt à gauche », vote désormais RN et admire Giorgia Meloni. « Merci de ton engagement », le salue le député, qui devait être présent au meeting parisien de Marine Le Pen, dimanche. Pascal Charrier, Fanny Magdelaine et Ysis Percq



Distribution de tracts de soutien à Marine Le Pen, le 5 avril, au marché de Provins (Seine-et-Marne), avec le député Julien Limongi. Marc Chaumeil



Tractage de militants RN à Saint-Gély-du-Fesc (Hérault), le 5 avril. Corinne Rozot



À Saint-Amand-les-Eaux (Nord), avec le député RN Guillaume Florquin, le 4 avril. Hugo Clarence Janody/Hans Lucas

À Paris, le RN en ordre de marche autour de sa cheffe de file

— Dimanche 6 avril, le Rassemblement national a organisé à Paris un meeting aux allures de lancement de campagne présidentielle de la leader frontiste.

— Celui-ci a fait la part belle aux discours populistes et antisystème, mettant à mal la stratégie de normalisation du parti.

C'est entourée par des députés frontistes aux écharpes tricolores, sur une scène installée devant le dôme des Invalides, à Paris, que Marine Le Pen a entamé, dimanche 6 avril, son meeting aux allures de lancement de campagne présidentielle. « Je ne lâcherai rien (...) Je connais les blessures mais je ne connais pas l'abandon », a-t-elle clamé, conquérante, devant une place Vauban dense mais loin d'être pleine. Ce grand meeting du Rassemblement national avait une visée principale : réunir tous les sympathisants du parti autour de leur cheffe, à la suite de sa condamnation lundi 31 mars à cinq ans d'inéligibilité avec exécution immédiate. Avec, en filigrane, l'abandon de tout plan B potentiel. Aussi les interventions successives d'Éric Ciotti, président de l'Union des droites pour la république, de Louis Aliot, maire de Perpignan – lui aussi condamné dans cette affaire –, et de Jordan Bardella se sont-elles transformées en hommages dithyrambiques à la triple candidate à la présidentielle.

« Vous avez toujours pu compter sur elle, sur sa pugnacité, sur son honnêteté. Aujourd'hui, c'est elle qui a besoin de vous. Aidez-la face à l'injustice ! », a lancé Jordan Bardella. Des interventions entrecoupées par des vidéos de ses alliés européens, comme le premier ministre hongrois Viktor Orban et le vice-président du Conseil italien Matteo Salvini.

Afin de se distancier de l'attaque du Capitole par les partisans de Donald Trump le 6 janvier 2021, et d'éviter tout débordement, le mot d'ordre transmis en interne était de ne plus focaliser les attaques sur les juges, mais de s'en tenir à des déclarations sur leur « amour de la démocratie » face à un « scandale démocratique ». Message bien reçu par Dimitri Elleboode, responsable du service mobilisation des militants du RN de Bourbourg (Nord), installé dans les premiers rangs. « Jordan Bardella n'a jamais parlé de "juges rouges", promet-il, alors qu'il est interrogé sur ce qualificatif

utilisé par le président du RN sur CNews le 1^{er} avril. Nous, on est venus pour soutenir la démocratie ! »

Marine Le Pen et Jordan Bardella, eux, n'ont eu de cesse d'appeler à « défendre une démocratie menacée, attaquée ». Tout en multipliant les saillies antisystème et populistes, fustigeant « les pressions exercées par certaines organisations » pour « réduire au silence, effacer du paysage toute une partie de la France ». Depuis le 31 mars, le masque de normalisation du parti d'extrême droite, patiemment construit durant des années, s'est fissuré. Quelques heures après l'annonce de son jugement, au journal télévisé de TF1, Marine Le Pen a fait voler en éclats cette dédramatisation. « L'État de droit a été totalement violé (...). En France, dans le pays des droits de l'homme, des juges ont mis en place des pratiques qu'on croyait réservées aux régimes autoritaires. »

« Le registre du procès politique est tout ce qui leur reste. »

À l'Assemblée nationale, les députés frontistes ont aussi rompu avec leur posture policée, reprenant le même réquisitoire contre la justice. Un discours qui rappelle celui de Jean-Marie Le Pen en février 1998 lorsque, menacé d'une peine d'inéligibilité pour « violences en réunion », celui-ci vitupérait contre une « machination judiciaire » et une « sanction hors de proportion ». « Alors que la dédramatisation du parti était achevée depuis un moment, on assiste à un retour en arrière, via cette sémantique et ce complotisme débridé qui sont la marque de fabrique de Jean-Marie Le Pen, souligne l'historienne Valérie Igounet, spécialiste de l'extrême droite. C'est un choix stratégique de la part de Marine Le Pen, pour montrer qu'elle ne va pas se laisser faire. »

« Le registre du procès politique est tout ce qui leur reste, abonde Jean-Yves Camus, directeur de l'Observatoire des radicalités politiques à la Fondation Jean-Jaurès. Mais afin d'obtenir un jugement qu'ils espèrent plus clément à l'été 2026, ils seront bien obligés de poursuivre leur normalisation et de ne pas trop "bordéliser" la vie politique. » Une ligne de crête particulièrement visible lors du meeting de dimanche.

Lauriane Clément

L'annonce récente de la fermeture pour quatre ans du Musée de Brest, touché par des moisissures, n'est pas un cas isolé.

En 2024, une vingtaine de musées auraient signalé des infestations de champignons sur leurs œuvres, pouvant créer des dommages irréversibles. Délicates à traiter, elles nécessitent une vigilance accrue.

Aux Archives nationales, même les lecteurs sont invités à donner l'alerte.

Dans les musées, les champignons s'attaquent aux tableaux

— Touchés par des champignons qui infestent leurs œuvres, certains musées s'interrogent sur le lien entre ces proliférations et un climat plus humide.

— Le premier facteur de risque reste cependant l'insuffisance du chauffage et de la ventilation.

La nouvelle est tombée fin mars, brutale. La ville de Brest a annoncé la fermeture de son musée pour quatre ans après la découverte de moisissures sur 18 de ses tableaux exposés. Les champignons ont proliféré durant la clôture hivernale de l'établissement. « Ne pas rouvrir, c'est malheureusement le prix à payer pour protéger la collection. La circulation des visiteurs aurait risqué d'accroître la dispersion des spores », explique sa directrice, Sophie Lessard.

En cause : le bâtiment obsolète qui date de 1968 et ne répond plus aux normes climatiques requises pour la bonne conservation des œuvres. Déjà, en 2016 et 2022, ce musée avait connu des infestations similaires, mais dans ses réserves. La ville a prévu d'en construire de nouvelles, qui seront livrées en 2029. C'est seulement ensuite que pourra commencer le transfert des 15 000 œuvres de la collection et donc la réhabilitation du musée...

Les moisissures ayant fleuri après plusieurs mois de pluies in-

tenses sur Brest, « c'est clairement le changement climatique qui est aujourd'hui questionné », estime Sophie Lessard. Au Centre de recherche et de restauration des musées de France, Marie Courselaud est plus prudente. Chargée de mission en conservation préventive, elle conseille régulièrement des musées atteints par ces champignons microscopiques, d'autant que certains sont dangereux pour la santé humaine.

« Établir un lien avec le changement climatique est difficile, estime-t-elle, mais on nous sollicite beaucoup plus depuis la période Covid durant laquelle certains musées, moins surveillés, moins climatisés, ont été attaqués par des moisissures », explique-t-elle. Et les demandes semblent aller « crescendo ». « En 2024 où l'été a été très pluvieux, une vingtaine de cas nous ont été signalés, à nous ou aux directions régionales des affaires culturelles », rapporte-t-elle.

Le Musée de la Prinerie, à Verdun, est l'une des victimes récentes de ces champignons. L'été dernier, un tableau qu'il avait envoyé en prêt au Louvre-Lens lui a été aussitôt retourné lorsqu'un restaurateur a découvert des moisissures sur l'œuvre à peine déballée. « Ça a été un grand stress. Ces champignons étaient quasi-

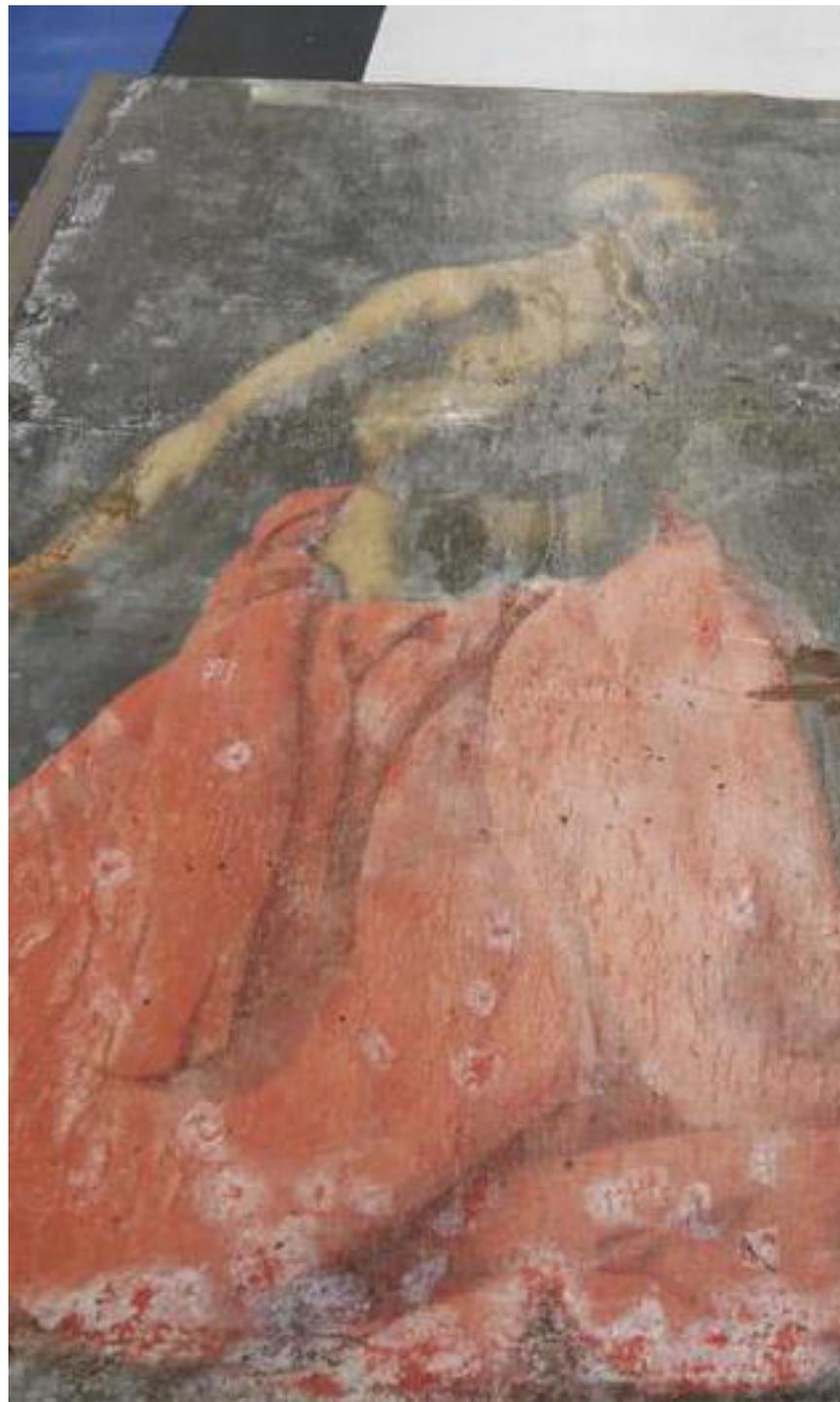
invisibles à l'œil nu. Et j'ai d'abord craint que toute notre collection soit contaminée », raconte Marion Stef, la directrice du musée verdunois. Installé dans un hôtel particulier du XVI^e siècle, classé aux monuments historiques, son bâtiment n'est « pas du tout étanche », reconnaît-elle. Mais aucune moisissure n'avait jamais été détectée auparavant. Or, coïncidence ou non, celles-ci sont survenues, là aussi, après des mois particulièrement humides et doux dans la région.

Finalement, un quart des 200 tableaux de la Prinerie se sont révélés contaminés, dont la majorité était stockée à touche-touche dans une petite réserve. « Avec ma régisseuse, revêtues d'équipements spéciaux, nous les avons alors traités un à un avec un biocide, un mélange d'éthanol et d'eau déminéralisée, pulvérisé au revers »,

explique Marion Stef. Dans les rares cas où la couche picturale était atteinte, c'est une restauratrice, Maud Zanoni, qui est intervenue. De plus, toute la collection a été soigneusement brossée et aspirée, car les champignons adorent



Champignons de l'espèce Aspergillus, qui peuvent se développer dans des environnements humides comme secs. Franck Deniel



Ces champignons, parfois toxiques, peuvent occasionner des tâches colorées irréversibles, déliter les papiers, les toiles, les cuirs, en se nourrissant de la matière organique.

niche dans la poussière. « Une vingtaine de volontaires des services municipaux sont venus nous aider », confie la directrice, avec gratitude. Aujourd'hui, un chauffage plus performant a été installé, ainsi qu'un purificateur d'air. « On aère régulièrement la réserve, détaille Marion Stef, et l'on fait des inspections ciblées, notamment sur certains tableaux dont la toile avait été doublée avec de la colle de pâte, une friandise pour les champignons. »

Le Musée Girodet à Montargis, lui, n'a toujours pas fini de traiter

sa collection de 8 200 objets victimes d'une énorme inondation en 2016, suivie de fleurissements de moisissures. À l'époque, c'est une crue qui a entraîné la rupture d'un canal du XVII^e siècle faisant déferler l'eau dans toute la ville. Pas de chance : le musée alors en travaux avait stocké sa collection en sous-sol, dans les coffres d'une banque où les flots se sont déversés, avec un effet « karcher ». Des tableaux sont tombés les uns sur les autres et les œuvres sont restées trois jours sous l'eau et le limon. Un vrai cauchemar pour la directrice du musée, Sidonie Lemeux-Fraitot.

« Dès la sortie des œuvres à l'air, Éléonore Kissel, une restauratrice du Musée du Quai-Branly, nous a dit : vous avez quarante-huit heures avant l'envahissement des œuvres par les moisissures », raconte-t-elle. Un vrai danger, car ces champignons, parfois toxiques, peuvent occasionner des tâches colorées irréversibles, déliter les papiers, les toiles, les cuirs, en se nourrissant de la matière organique.

Heureusement, alertés par la catastrophe, plus d'une cinquantaine ●●●

En 2016, à la suite d'une grande inondation, Ludovic Roudet et Eve Froidevaux, conservateurs-restaurateurs, ont traité en urgence ce Saint Jérôme de Zurbaran, conservé au Musée Girodet de Montargis. Musée Girodet de Montargis



●●● de restaurateurs sont venus aider bénévolement à rincer toutes les œuvres souillées par le limon, y compris les sculptures en plâtre et les 1230 dessins. Les 262 tableaux du musée ont été mis à sécher dans un gymnase, sous surveillance, tout l'été. Les moisissures sont apparues là où il y avait de la colle, notamment sur l'un des chefs-d'œuvre de la collection, un *Saint Jérôme* de Zurbaran, resté sept jours caché sous la boue. «*Tout ce qui n'a pas pu être traité rapidement avec un biocide a été congelé*, précise Si-donie Lemeux-Fraitot, dont une

repères

Un protocole strict à suivre

Des prélèvements doivent être effectués, en cas d'attaque de moisissures dans un musée, puis ils sont mis en culture afin d'établir la nature et l'intensité de l'infestation, ainsi que son éventuelle toxicité pour l'homme.

Les œuvres touchées doivent

momie égyptienne, atteinte elle aussi par des champignons, finalement envoyée à Grenoble pour être irradiée aux rayons gamma. » Son musée a rouvert en 2018, mais il reste encore 40 % de la collection à soigner...

Au Danemark, une étude scientifique publiée en juin 2024 fait état de neuf musées touchés par des problèmes de moisissures, dont le Musée national et le Musée municipal de Copenhague. À la différence des cas français déjà cités, ces musées ne souffrent d'aucun problème d'humidité. Au con-

être isolées, afin de ne pas contaminer le reste de la collection, sachant que toute manipulation augmente de 50 % le risque de dispersion des spores. Assécher l'air permet de réduire les conditions propices à la croissance des champignons.

Les traitements vont du simple séchage à l'irradiation (voir entretien ci-contre), et sont toujours suivis d'un dépoussiérage.

traire, leurs réserves, parfaitement aux normes, ont vu se développer des champignons xérophiles (aimant les lieux secs), dont trois espèces qui ne s'étaient jamais développées jusqu'ici dans ce pays. Ces dernières auraient-elles profité de la hausse des températures? L'étude évoque un «*parallèle avec le changement climatique*».

Pour Franck Deniel, ingénieur mycologue au laboratoire Equasa à l'université de Bretagne occidentale, qui mène des analyses en cours pour le Musée de Brest, «*il est difficile de parler d'augmentation de ces champignons, mais il est sûr que leurs espèces vont évoluer avec le climat. Et l'on risque d'en voir arriver de nouvelles*». Le sujet reste malheureusement tabou, surtout pour les petits musées souffrant d'un manque de moyens. «*Dire qu'on a des moisissures, c'est encore vécu par beaucoup comme une honte, une faute. Des collègues nous appellent discrètement pour nous demander quel protocole employer*», témoigne Sophie Lessard, la directrice du Musée de Brest. Sabine Gignoux

« On peut traiter 7 à 8 mètres linéaires d'archives d'un coup »

entretien

Anaïs Ortiz

Responsable du service de la conservation préventive aux Archives nationales

— Face à la vulnérabilité du papier, les archivistes ont développé une forte vigilance face aux moisissures, qui nécessitent parfois des traitements radicaux.

— Les 400 kilomètres linéaires de documents conservés aux Archives nationales sont particulièrement sous surveillance.

Les archivistes sont-ils particulièrement confrontés aux problèmes de moisissures ?

Anaïs Ortiz : Ce sont des problèmes que nous connaissons bien à cause des matériaux que nous conservons. Le papier est particulièrement sensible aux moisissures et, dans une moindre mesure, le parchemin aussi. De plus, celles-ci se développent en présence de poussière et d'un climat humide. Or, les particuliers conservent souvent leurs archives privées soit à la cave, soit au grenier, où les conditions sont loin d'être optimales.

Comment prévenir de telles infestations ?

A. O. : Nous sommes particulièrement vigilants à l'égard des documents qui nous arrivent de l'extérieur, particulièrement de personnes privées. Si les archivistes ont des doutes sur la présence de moisissures, je peux me déplacer pour un examen sur place. Sinon, on examine toujours les documents qui arrivent dans une zone dite « tampon », afin de ne pas risquer de contaminer nos magasins. Au moindre doute, on fait un prélèvement et une mise en culture pour voir s'il s'agit de moisissures dormantes ou actives. En attendant le résultat, les documents sont placés en quarantaine pendant plusieurs semaines.

Bien sûr, nous surveillons aussi les 400 kilomètres linéaires de documents conservés aux Archives nationales. À la moindre odeur terreuse de sous-bois, à la moindre trace d'humidité ou de coloration suspecte sur un document, les archivistes doivent contacter le ser-

vice de conservation préventive. Les lecteurs qui viennent consulter les documents sont aussi sensibilisés à ce problème et invités à jouer les lanceurs d'alerte. Le déménagement d'une partie de nos fonds dans des locaux neufs à Pierrefitte-sur-Seine a permis de réduire fortement les risques. Depuis 2022, nous ne recevons plus qu'une trentaine d'alertes par an. Et dans un tiers des cas, les prélèvements révèlent des moisissures actives qui nécessitent un traitement.

Quels sont les remèdes aux moisissures ?

A. O. : Le plus simple est d'assécher les documents, dans une pièce avec un taux d'humidité inférieur à 40 %, pour mettre les champignons en dormance. Ensuite, il faut dépoussiérer chaque feuille avec un aspirateur équipé de filtres spéciaux. Nous pouvons ainsi traiter chez nous 7 à 8 mètres linéaires d'archives d'un coup, ce qui est déjà beaucoup.

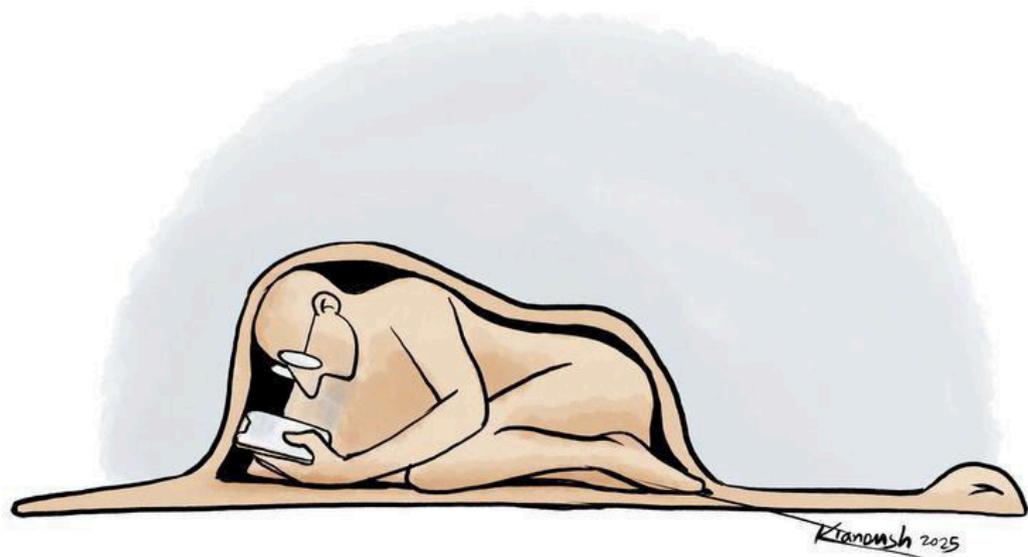
En cas d'infestation plus virulente, nous faisons traiter les documents à l'oxyde d'éthylène par une société externe. Ce gaz toxique, utilisé aussi pour stériliser le matériel médical, doit être manipulé avec précaution. C'est long, car il faut pulvériser les liasses dans un autoclave pendant dix jours, puis les laisser à « dégazer » pendant dix jours supplémentaires. Enfin, il faut là aussi les dépoussiérer.

Un dernier traitement, radical, par rayonnement gamma, existe, pratiqué par ARC-Nucléart, un atelier-laboratoire implanté sur le site du Commissariat à l'énergie atomique, à Grenoble. Nous l'avons utilisé une fois, après la découverte en 2015 de moisissures qui avaient contaminé 12 kilomètres de nos archives sur notre ancien site de Fontainebleau. Ce bâtiment avait été fermé durant un hiver à la suite de désordres structurels et, par malchance, une fuite d'eau est survenue. Là, devant l'importance des volumes à traiter, il a fallu tout envoyer à Grenoble par camion.

Le changement climatique augmente-t-il les risques d'infestations ?

A. O. : Il est trop tôt pour l'affirmer, mais on peut le redouter face à l'augmentation de phénomènes météorologiques intenses, comme les pluies diluviennes et les inondations. On peut aussi se demander si nos bâtiments vont résister face à cela et à la hausse des températures, pour continuer à garantir des conditions de conservation adéquates.

Recueilli par Sabine Gignoux

vu par **Kianoush Ramezani****billet**

Alain Rémond

Tout sur la sagesse populaire

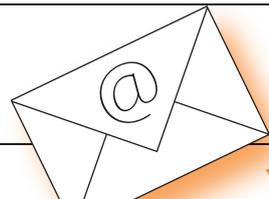
La sagesse populaire, censée être aussi sage que populaire, et s'exprimant, paraît-il, dans les dictons et proverbes, n'est pas garantie fiable à 100 %. La preuve : nous sommes en avril et (tous en chœur) « en avril, ne te découvre pas d'un fil ». Or, la semaine dernière, il s'est mis à faire beau et chaud. Plusieurs jours de suite, oui monsieur. Méfiant, je me suis dit, attention, ne te découvre pas d'un fil. Eh bien j'aurais mieux fait. Car j'ai eu chaud. Beaucoup trop chaud. Et j'ai dû me découvrir non pas d'un fil, mais de plusieurs fils. Disons même d'un tas de fils. Tellement j'avais chaud.

Résumons-nous : la sagesse populaire raconte n'importe quoi. Si ça se trouve, en mai (tous en chœur : « en mai, fais ce qu'il te

plaît ») on n'aura pas intérêt du tout à faire ce qu'il nous plaît, genre sortir en tee-shirt et pieds nus dans les sandales. Parce qu'il pleuvra des cordes. Et qu'il fera un froid de canard.

Reste à savoir qui se cache derrière la prétendue et autopromulguée sagesse populaire. Parce qu'il a bien fallu que quelqu'un s'y colle et les invente, ces deux dictons que nous avons désormais tous en tête. Alors, qui ? À ma connaissance, personne ne le sait. Et c'est bien dommage, parce que j'aurais eu des choses à lui dire, à monsieur (ou madame) sagesse populaire. Attendez, ne bougez pas, j'ai un message sur mon portable. Je vous le recopie : « La sagesse populaire, c'est moi. Signé Donald Trump. » Je me disais bien, aussi.

courrier



Vos réactions par courrier : 15 Boulevard Gabriel Péri, CS 10042 92245 Malakoff Cedex. Par courriel : lecteurs.lacroix@groupebayard.com. Sur le site : www.la-croix.com

Une forêt vivante et rajeunie

— Je suis forestier de métier et, avec mon épouse, propriétaire des bois que nous avons achetés

et plantés aussi. Je passe ma retraite à soigner notre forêt et je porte un soin particulier à y maintenir une grande biodiversité. Tout cela nous survivra car l'arbre transcende les générations. Nous aimons nos

arbres, mais nous trouvons autant de bonheur à les voir grandir qu'à caresser une armoire en merisier que j'ai sculptée. L'arbre est aussi là pour permettre à l'artisan de le pérenniser dans un meuble, dans une belle

charpente, dans un lambris, une sculpture ou un instrument de musique. Le bois qui nous entoure, dont je me sers et qui nous chauffe, est pour moi aussi vital que l'arbre de notre forêt. Alors, s'il vous plaît, messieurs et mesdames les écologistes guerriers, laissez travailler en paix les forestiers. Ils aiment les arbres et la nature plus que vous ne semblez le penser, même quand nous devons faire une coupe pour régénérer la forêt. Nos enfants nous sauront gré d'avoir maintenu une forêt vivante et rajeunie. La forêt est à l'image de notre société : sans jeunesse, elle est vouée au déclin... Qu'on s'en souvienne!

Daniel

Publicité

encore sain d'esprit, alors la question doit être clairement posée, la décision librement prise 1. par lui-même, 2. par ses proches parents et amis, 3. par le personnel médical. Il n'y a pas lieu de faire intervenir de tiers. Il ne peut pas s'agir d'un acharnement thérapeutique qui conduise à déposséder le malade de ses facultés de libre décision le concernant. Dieu nous appelle à Lui et son Fils nous y conduit. Nous devons pouvoir chacun Lui répondre librement.

Loïc Varsovie

Projet éolien

— Le projet éolien d'un petit village de Charente-Maritime semble avoir réussi l'exploit, devenu rare, d'être consensuel (La Croix du 10 mars). L'utilité de l'éolien en France est en effet de plus en plus questionnée. Mais il faut saluer l'honnêteté de ce village et de son maire qui reconnaissent au projet un intérêt purement lucratif : « 62 000 € annuels (...) sont reversés à la commune ». Malheureusement, pas un mot sur qui paie. En fait, ce sont les contribuables. Payé par nos taxes, le tarif éolien terrestre garanti vient même d'être relevé par l'État pour atteindre environ deux fois le prix du kilowattheure nucléaire (ARENH). Pas étonnant que ce soit lucratif! (...)

Jean-Luc Salanave

Décision sur la fin de vie

— Merci pour votre article (La Croix du 11 mars). Tout ce qui améliore les soins palliatifs me plaît. Pour l'euthanasie, je me demande en quoi la loi Claeys-Leonetti est insuffisante pour répondre à la question des personnes en fin de vie. Je suis d'avis que Dieu est Dieu de la vie ; Il a décidé de nous confier pleinement à nous-mêmes, libres de faire des choix, dans notre conscience, quelle que soit la permissivité de la loi (idem pour la peine de mort, l'avortement, la guerre, le terrorisme, l'autodéfense, l'exploit sportif...). Quand le malade en fin de vie est

NOUVEAU

HORS-SÉRIE
NOTRE TEMPS **Santé & bien-être** +50 RECETTES SAINES ET FACILES
Mars - avril - mai 2025

Vive la cuisine santé des beaux jours !

Je (re)trouve mon poids de forme avec le Dr Jimmy Mohamed

Nos assiettes zéro cholestérol

Je limite le sucre avec Bérengère Philippon

CUISSONS Plancha, vapeur, barbecue... Faisons le point ! L'Airfryer, vraiment plus sain ?

Olive, noix, tournesol... Quelle huile choisir et pourquoi

Je cuisine de saison avec Julie Andrieu

EN VENTE
chez votre marchand de presse
ou sur notretemps.com/boutique



La fin de l'anonymat des dons de gamètes divise les futurs parents

— Conséquence directe de la loi de bioéthique de 2021, l'anonymat des dons de sperme et d'ovocytes a été levé le 1^{er} avril.

— Les enfants nés d'un don de gamètes pourront, à leur majorité accéder à l'identité de leurs donateurs.

— Une évolution loin d'être anodine pour les futurs parents receveurs.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, les dons de gamètes ne sont plus anonymes. Et, à compter du 1^{er} avril 2025, seuls les gamètes provenant de personnes acceptant la future divulgation de leur identité aux enfants receveurs du don peuvent être utilisés. L'ancien stock de gamètes – des milliers d'ovocytes et de spermatozoïdes congelés – est voué à être détruit, exception faite des embryons. La fin de l'anonymat des donateurs, conséquence directe de la loi de bioéthique adoptée en 2021, se concrétise. Désormais, les enfants nés d'un don d'ovocytes ou de spermatozoïdes pourront, à leurs 18 ans, connaître le nom, la profession et les caractéristiques physiques de leurs donateurs. Cette levée de l'anonymat, très attendue par certains, est redoutée par d'autres.

Les adultes nés de dons de gamètes semblent être les premiers à s'en féliciter. «*Ceux qui militent pour ce droit sont ceux qui ont le plus souffert, ceux qui ont vécu dans le mensonge et dans le secret*», décrit Virginie Rio, responsable du collectif BAMP, une association de patients de l'assistance médicale à la procréation et de personnes infertiles. Maman de deux enfants nés de PMA, elle milite depuis douze ans pour que les personnes majeures nées de dons de gamètes puissent connaître leurs donateurs.

À ses yeux, la peur de certains futurs parents n'est pas vraiment fondée. «*Comme ils ne sont pas confrontés à d'autres points de vue, qu'ils n'échangent pas avec des parents receveurs de gamètes, ils restent inquiets*», explique Virginie Rio. «*Ils se disent : mon enfant ne va plus m'aimer, il ne va plus vouloir que je sois son parent, il va vouloir savoir*». Pour elle, au contraire, ce droit «*d'accès aux origines*» est nécessaire aux enfants nés de dons de gamètes dans leur construction identitaire.

Pourtant, Floriane, 34 ans, échange avec d'autres parents et



En 2020, les bébés nés par PMA représentaient 2,7 % des naissances en France (20 223 sur 73 5196 nouveau-nés). Michel Viala/La Dépêche du Midi

repères

La PMA en France

Il existe trois sortes de PMA, aussi appelée AMP (assistance médicale à la procréation), autorisées en France : la fécondation in vitro (FIV), l'insémination artificielle

et également l'accueil d'embryon.

123 174 tentatives d'AMP ont eu lieu en 2020, selon les chiffres les plus récents de l'Insee. Cette année-là, les bébés nés par PMA représentaient 2,7% des naissances (20 223 sur 735 196 nouveau-nés).

Avant la levée de l'anonymat déjà, le nombre de donateurs était en baisse : les candidats aux dons de spermatozoïdes étaient 676 en 2023 contre 714 en 2022, et les donneuses d'ovocytes étaient 890 contre 990 en 2022, selon l'Agence de biomédecine, qui estime qu'il faudrait doubler ces nombres.

entend ceux qui se réjouissent de la levée de l'anonymat. Mais pour elle et son mari, en attente d'enfant depuis trois ans, la fin de l'anonymat vient tout perturber. «*Les origines ne sont pas que filiales et génétiques, c'est aussi tout l'amour et l'histoire d'une famille, d'une maman qui porte dans son ventre*». Selon elle, la possibilité de connaître son donneur ne ferait que bouleverser la sérénité de la vie de famille et la construction de l'enfant. «*Je n'ai pas envie que mon enfant soit toute sa vie à la recherche de son identité*». Alors pour éviter cette quête identitaire préoccupante, elle envisage d'en parler à son enfant, mais «*à un âge où il comprendra*», et sans en faire des tonnes. «*À quel moment mes parents m'ont raconté ma propre conception ?*», compare-t-elle.

Floriane craint aussi une porte ouverte à des interprétations sur «*les droits liés à la succession et à la filiation*». Cette importance accordée aux donateurs trouble la jeune femme, à qui l'on assène

depuis le début du parcours PMA que son enfant sera le sien. «*Je veux que ce soit mon enfant, pas celui de ma donneuse*». Après quatre essais avec leurs propres gamètes, le couple a choisi de solliciter des donneuses d'ovocytes. Mais en Espagne, où les dons sont encore anonymes.

« Il faut accepter que l'enfant aura sa propre histoire et le droit de la connaître. »

Si Floriane et son mari font de l'anonymat un critère pour enfanter, Lise et Benoît, eux, se réjouissent qu'il soit levé. Pour eux, «*il faut accepter que l'enfant aura sa propre histoire et le droit de la connaître*». Actuellement dans leur septième année de parcours PMA, ils comparent même la démarche à une adoption et se pré-

parent à évoquer le sujet sans tabou. «*Il faut avoir le cœur grand ouvert, accepter d'être surpris*», prévoit-elle. «*Il nous dira peut-être : "Vous n'êtes pas mes parents", à l'adolescence. Et ça voudra dire qu'il va bien, c'est la période qui veut ça*».

Quant à la ressemblance, ça n'est pas un sujet pour eux. «*Ceux qui recherchent un "mini-moi" n'ont pas compris que, dès le départ, il manque une pièce*», estime Lise. Elle sait les donateurs bien préparés. «*On leur dit bien que l'enfant aura déjà ses parents, il ne sera pas en recherche de lien affectif, mais seulement de la dernière pièce du puzzle ou encore d'informations de santé*». Et même s'il y avait lien d'affection, «*ça ferait toujours plus d'amour!*». Face à la diversité des situations, Floriane quant à elle rêve d'un autre modèle. «*Il faudrait laisser le choix aux donateurs et aux receveurs*». Au Danemark, par exemple, l'anonymat est facultatif. **Domitille Robert**

essentiel

Éducation — Les groupes de besoins au collège entérinés

Mise en place à la rentrée 2024 sous l'impulsion de l'ex-ministre de l'éducation Gabriel Attal, la création de groupes de besoin en français et en mathématique en 6^e et en 5^e – initialement baptisés groupes de niveaux – a été entérinée dimanche dans un décret signé par le premier ministre et publié au *Journal Officiel*. Le Conseil d'État avait exigé fin 2024 la publication d'un tel texte pour rendre valable juridiquement l'application de cette mesure, toujours très contestée par les syndicats.

Politique Renaissance appelle à l'unité

Alors que le RN tenait à Paris un meeting de soutien à Marine Le Pen après sa condamnation judiciaire (*lire p. 2-3*), les principaux dirigeants du bloc central – de Gabriel Attal à François Bayrou en passant par Édouard Philippe – ont fait scène commune dimanche, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Il s'agissait du premier événement d'ampleur de Gabriel Attal depuis son élection à la tête de Renaissance, en décembre. Si les participants ont appelé à l'unité face «*aux extrêmes*», les sujets inflammables ont été évités, notamment la fusion Renaissance-MoDem évoquée par le premier ministre le jour même dans *Le Parisien*.

[sur la-croix.com](https://www.sur-la-croix.com)
un article détaillé

Santé — La vaccination contre le chikungunya débute à la Réunion

Une campagne de vaccination doit débuter ce lundi à La Réunion, a annoncé l'Agence régionale de santé, alors que l'épidémie de chikungunya s'est accélérée ces dernières semaines sur l'île, avec près de 6 000 nouveaux cas enregistrés entre le 17 et le 23 mars. Débordé, le CHU a dû déclencher son plan blanc. Officiellement, le virus, transmis par le moustique tigre, a fait deux morts, de 86 et 96 ans. Le pic épidémique est attendu mi-avril.

[sur la-croix.com](https://www.sur-la-croix.com)
— Les « nés sous X » se mobilisent pour le droit d'accès aux origines

La bibliothèque de la discorde entre le Canada et les États-Unis

— Au Québec, une bibliothèque, symbole de l'amitié entre les États-Unis et le Canada, est située à cheval sur la frontière.

— Mais Washington, où Donald Trump évoque l'annexion du voisin du Nord, a décrété le 21 mars que la porte, située en territoire américain, ne serait bientôt plus accessible aux lecteurs canadiens.



Stanstead (Canada)
et Derby Line (États-Unis)
De notre correspondant

Le lieu est aussi étonnant que magnifique. Construite entre 1901 et 1904, la bibliothèque et salle d'opéra Haskell étale son style «Queen Anne», ses tourelles... et sa mystérieuse ligne noire peinte sur le parquet, qui divise la bibliothèque en deux. Cette démarcation fait partie de la plus grande frontière terrestre de la planète (8 891 kilomètres), qui sépare le Canada de son voisin du Sud.

Seule bibliothèque du monde construite sur une frontière, elle est à cheval sur la ville de Stanstead, au Canada, et celle de Derby Line, aux États-Unis, où est situé l'accès principal de la bâtisse. Pour s'y rendre, les clients canadiens longeaient un trottoir en territoire américain, sans devoir passer par un poste frontalier. Avant Donald Trump.

La famille de Carlos F. Haskell, propriétaire de scieries, souhaitait construire un lieu symbolique de l'amitié entre les deux pays. La mission perdue depuis plus d'un siècle. Chaque semaine, petits Vermontois et jeunes Québécois viennent écouter l'heure du conte, parfois dans les deux langues. Le «book club», lui, réunit Américains et Canadiens férus de littérature. Et les touristes viennent se faire photographier,



L'équipe de la bibliothèque Haskell a dû transformer la sortie de secours en nouvelle entrée pour les Canadiens. *Christinne Muschi/AP*

un pied dans les deux pays. Mais ces dernières semaines, la paisible bibliothèque est devenue l'incarnation des tensions entre les deux pays. Tout a commencé par le passage, fin janvier, de la secrétaire à la sécurité intérieure américaine, Kristi Noem, accompagnée d'agents des douanes et de chiens renifleurs. «Elle est venue, elle a sauté trois fois de chaque côté de la ligne noire, en clamant : "USA number one", du côté américain, et "51^e État", du côté québécois. Vous imaginez? J'étais abasourdie!», se souvient Sylvie Boudreau, la présidente du conseil d'administration de la bibliothèque.

Depuis décembre, Donald Trump martèle son envie d'annexer le Canada. «Tout le monde est au courant. Mais là, c'était très concret. Je me suis dit : "Ça ne va pas s'arrêter là"», redoutait Sylvie Boudreau. Ça n'a pas manqué. Le 21 mars, la bibliothèque s'est vue indiquer par les autorités américaines que les Canadiens (sauf ceux qui ont une carte de bibliothèque, jusqu'au 1er octobre) ne seraient plus autorisés à passer par l'entrée princi-

Des manifestants du Québec et du Vermont sont venus soutenir la bibliothèque, lors d'une conférence de presse.

pale, située aux États-Unis. Washington veut renforcer les contrôles à la frontière et cible la bibliothèque après quelques incidents. «Dans les années 2010, un Américain avait laissé des armes à feu dans les toilettes, et il y a aussi eu des échanges d'objets qui n'étaient pas permis (qui auraient dû être soumis à des taxes, NDLR), raconte Sylvie Boudreau. Mme Noem a fait comme si des incidents arrivaient toutes les semaines. Ce n'est pas vrai, j'ai été douanière pendant vingt ans, je lui ai dit que tout le monde était très sensibilisé à la situation», soutient Sylvie Boudreau.

Vendredi 21 mars, des manifestants du Québec et du Vermont sont venus soutenir la bibliothèque, lors d'une conférence de presse. Le maire de Stanstead, Jody Stone, qui a passé son enfance entre les deux pays, a rappelé que, malgré la décision des États-Unis, les deux villes qui se partagent la bibliothèque restent «des amies pour toujours».

À la hâte, l'équipe de la bibliothèque a donc dû commencer à transformer la sortie de secours, située sur le sol québécois, en nouvelle entrée. Elle doit aussi construire des places de stationnement, une rampe d'accès. «Les rénovations coûtent plus de 100 000 dollars (91 000 €)... mais le financement participatif lancé en ligne a déjà dépassé les 160 000 dollars!, s'enthousiasme Jody Stone. C'est incroyable, près de 2 000 personnes ont fait des dons, et on sait qu'il y a beaucoup d'Américains dans le lot. Ça prouve qu'ils peuvent bien essayer de nous diviser, ça ne marchera pas...»

Théo Paquin

repères

Une longue amitié mise à mal par Donald Trump

Depuis son élection, Donald Trump multiplie les attaques verbales contre le voisin du nord et a enclenché une guerre commerciale, trois décennies après l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain.

Pour le premier ministre canadien, Mark Carney, «l'ancienne relation que nous avions avec les États-Unis, basée sur l'intégration approfondie de nos économies et une coopération étroite en matière de sécurité et de défense, est terminée».

Un sondage publié fin février révélait que 27% de ses compatriotes considéraient désormais les États-Unis comme un pays hostile.

Grand ménage dans la sécurité nationale américaine

— Le directeur de la puissante NSA et sa numéro deux ont été limogés jeudi 3 avril.

— À l'instigation, selon la presse américaine, d'une influenceuse d'extrême droite reçue mercredi par Donald Trump.

Donald Trump fait le ménage dans les services de la sécurité nationale. Jeudi, le général Haugh, directeur de la NSA, puissante agence de renseignements chargée de la surveillance électronique, a été limogé, tout comme sa numéro deux, Wendy Noble. Leurs têtes auraient été réclamées par Laura Loomer, une influenceuse complotiste soutien de la première heure de Donald Trump. Depuis février 2024, la NSA avait pour directeur le général Haugh, nommé par Joe Biden. Timothy Haugh s'était aussi vu confier la direction des opérations de cyberdéfense du Pentagone (Cyber Command), autre fonction essentielle à l'heure des ingérences et des attaques étrangères.

Aucune information n'a été fournie pour expliquer sa mise à l'écart, pas plus que celle de sa numéro deux, Wendy Noble, experte en russe et en français (formée à Villefranche-sur-Mer) et entrée à la NSA en 1987. « À un moment où les États-Unis font face à des cybermenaces sans précédent, en quoi le fait de le licencier met-il les Américains plus en sécurité? », s'est interrogé sur X Mark Warner, sénateur démocrate de l'État de Virginie. Selon la presse américaine, ces décisions seraient liées à la visite à la Maison-Blanche, mercredi 2 avril, d'une influenceuse complotiste alliée de Donald Trump, Laura Loomer. C'est elle qui aurait demandé le limogage de la direction de l'agence, qui a « fait preuve de déloyauté envers le président Trump », a-t-elle écrit sur X.

Donald Trump a reconnu jeudi 3 avril être à l'écoute de Laura Loomer, en tant que « grande patriote ». « Elle fait des recommandations et parfois j'écoute ces recommandations », a-t-il déclaré. Laura Loomer, autoproclamée « journaliste d'investigation » mais évincée de nombreux médias pour discours de haine et propagation de fausses informations, aurait communiqué au président une liste d'une douzaine de personnes considérées comme peu fiables car ne partageant pas la vision MAGA (« Make

America Great Again ») du chef de l'État. Des membres du Conseil de sécurité nationale du président auraient été écartés, sans confirmation officielle. Ce qui faisait du patron de la NSA une cible de Laura Loomer était essentiellement... sa nomination par Joe Biden. « Nous ne pouvons nous permettre que la NSA soit utilisée pour espionner le président Trump et ses alliés », a-t-elle précisé sur X.

Âgée de 31 ans, Laura Loomer est une femme qui compte dans la « Trumposphère », en dépit, ou peut-être à cause, des théories abracadabrantes qu'elle défend. En 2024, au tout début des primaires républicaines, elle n'avait ainsi pas hésité à suggérer que Nikki Haley, rivale de Donald Trump, avait pu bénéficier de soutien au sein de l'appareil d'État pour déclencher une tempête dans l'Iowa et perturber le déroulement du scrutin...

Quelques mois plus tôt, au début de la campagne, Donald Trump avait songé à lui confier un rôle. Ses conseillers l'en avaient dissuadé, rappelant les nombreuses théories du complot défendues par l'influenceuse (les attentats du 11-Septembre auraient été le fait d'Américains, la fusillade du lycée de Parkland en 2018 était une mise en scène, etc.) et son soutien affiché au « nationalisme blanc ». Son islamophobie revendiquée lui a valu d'être bannie d'applications comme Uber, en raison de commentaires laissés sur des chauffeurs.

L'invitation à la Maison-Blanche de Laura Loomer témoigne du soin de Donald Trump envers sa base la plus radicale.

L'invitation à la Maison-Blanche de Laura Loomer – 1,6 million d'abonnés sur X – témoigne du soin de Donald Trump envers sa base la plus radicale. À l'image de sa décision de gracier les condamnés de l'assaut du Capitole. Si sa base dépend de lui, la réciproque est vraie. Dans leur livre *Peril* publié en 2021 aux États-Unis, les journalistes Bob Woodward et Robert Costa rapportaient une discussion entre Donald Trump et un allié, le sénateur Lindsey Graham, qui l'invitait à reconnaître sa défaite lors de l'élection de 2020. « Je perdrais ma base si je changeais », avait alors répondu le 45^e locataire de la Maison-Blanche.

Gilles Biassette

Pour les Égyptiens, la France est un allié en perte de vitesse

— Si la France demeure un acteur majeur pour l'Égypte, le nombre de locuteurs du français baisse, et sa parole sur les droits humains a perdu en crédibilité.



Le Caire (Égypte)

De notre correspondant

Forum d'affaires, coopération économique, culturelle et militaire, entretiens diplomatiques, la visite d'Emmanuel Macron en Égypte du 6 au 8 avril promet d'être chargée. La taille de la délégation qu'em-mène avec lui le chef de l'État, composée de sept ministres et de nombreux acteurs économiques, permet à elle seule de juger de la profondeur des relations qu'entretiennent les deux pays. Sur place, l'Hexagone continue de jouir d'un certain prestige, même s'il est concurrencé par d'autres puissances.

Il y a quelques décennies, parler français était un signe de distinction, réservé aux plus hautes classes. Mais « aujourd'hui, la langue française est en net recul », note le chercheur égyptien en science politique Ammar Ali Hassan. La mondialisation, la crise économique structurelle égyptienne l'ont fait dégringoler au profit de l'anglais. « Dans un même élan que celui qui place désormais les universités américaines devant la Sorbonne dans le cœur des Égyptiens », poursuit celui qui fut aussi professeur à l'université de Hérouville, au Caire.

Est-ce pour endiguer ce déclin qu'Emmanuel Macron a décidé de faire de la coopération culturelle l'un des axes de son séjour? Avec le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Philippe Baptiste, le chef de l'État inaugurerait le nouveau campus de l'université française. Il devrait annoncer la création d'écoles francophones sur le territoire. Avec 3,5 millions de locuteurs, soit plus encore qu'au Liban, « l'Égypte est un grand pays francophone », souligne l'Élysée. « La relation entre les deux peuples est très longue et très forte. Mais une

question continue de tarauder les Égyptiens : la campagne de Bonaparte était-elle une bénédiction ou une malédiction? », soulève Ammar Ali Hassan. On dit de l'expédition militaire menée entre 1798 et 1801 qu'elle aurait permis de fonder l'Égypte moderne. « Mais celle-ci n'était-elle pas déjà en voie d'être établie avant l'arrivée des Français? », interroge le chercheur.

La réponse – et avec elle le ressenti des Égyptiens – varie au gré des positions diplomatiques françaises. « Pendant longtemps, la France a contribué à l'équilibre entre les pays arabes et la communauté internationale, rappelle Ammar Ali Hassan. Elle a des intérêts au Liban, en Syrie, en Égypte et dans le Golfe. Elle a toujours joué un rôle de modérateur avec l'ONU et les États-Unis. L'exemple le plus marquant est celui de la guerre en Irak, mais tout a changé progressivement depuis Jacques Chirac. »

« La France a toujours joué un rôle de modérateur avec l'ONU et les États-Unis. Mais tout a changé progressivement depuis Jacques Chirac. »

Selon Akram Youssef, fondateur du parti d'opposition Pain et liberté, le basculement s'est accéléré depuis le 7 octobre 2023 et la guerre à Gaza. « Face à la politique de Trump et au génocide en cours en Palestine, chacun doit redéfinir ses alliances. Emmanuel Macron tente d'affirmer une voie européenne sur les plans militaire, économique et politique – et dans ce cadre, Al Sissi apparaît comme un allié stratégique. » Mais à quel prix? La question des droits humains est quasiment absente de cette visite. Pour Akram Youssef, le désengagement de l'Occident est ancien : « Avant Trump, les pays occidentaux étaient des alliés crédibles en matière de droits de l'homme. Depuis son élection, cet engagement s'est effondré. » Et aujourd'hui? « Emmanuel Macron ne mettra même pas la question sur la table. Il sait qu'après Gaza la position européenne est perçue comme faible, voire complice. Il serait inaudible. » Seule Amnesty International a appelé à ce que la question de la répression systématique et celle des dizaines de milliers de prisonniers d'opinion soient abordées. « Nous avons avec l'Égypte une relation de confiance qui nous permet d'aborder tous les sujets, y compris celui des droits de l'homme », rassure l'Élysée.

Martin Dumas Primbault

essentiel

Turquie — L'opposition en Congrès défie Erdogan

Lors du congrès extraordinaire de son parti à Ankara, Ozgur Ozel, le chef du principal parti de l'opposition en Turquie CHP (Parti républicain du peuple, social démocrate) a appelé dimanche 6 avril à la tenue d'élections anticipées « au plus tard en novembre », après dix jours de contestation déclenchée par l'arrestation du maire d'Istanbul. « Si tu as du courage, tu viendras », a-t-il lancé à l'adresse du président Recep Tayyip Erdogan.

Ukraine

Zelensky dénonce une hausse des frappes

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a affirmé dimanche 6 avril que le nombre d'attaques aériennes russes contre son pays « augmente », après une nouvelle vague de frappes ayant fait deux morts, dont l'un à Kiev, et des blessés. Sur le front, le ministère russe de la défense a revendiqué une très rare avancée dans la région ukrainienne de Soumy, dont ses troupes avaient dû se retirer au printemps 2022, quelques mois après le début de l'invasion. Ces attaques interviennent alors que le président américain Donald Trump pousse pour un cessez-le-feu partiel et cherche à se rapprocher du Kremlin.

Iran — Téhéran rejette les pourparlers directs avec Trump

L'Iran a rejeté dimanche 6 avril tout dialogue direct avec Washington, estimant que cela « n'aurait aucun sens », au moment où le président Trump suggère des pourparlers sans intermédiaire et menace de bombarder le pays en cas d'échec de la diplomatie. Les pays occidentaux, États-Unis en tête, soupçonnent depuis des décennies Téhéran de vouloir se doter de l'arme nucléaire. L'Iran nie ces allégations et affirme que ses activités dans le nucléaire n'existent qu'à des fins civiles.

sur-la-croix.com

— Corée du Sud : après la destitution de Yoon Suk-yeol, le pays se prépare à une présidentielle éclair

Le recyclage des déchets du bâtiment fâche tout le monde

— Les artisans estiment qu'ils paient trop cher pour le recyclage de leurs déchets.

— Début avril, le gouvernement a décidé de remettre à plat le système mis en place il y a deux ans.

C'est un secteur où personne n'est satisfait de la situation, au point que le ministère de la transition écologique a décidé d'organiser, en ce début avril, des concertations afin de « lancer une refondation de la filière ». Deux ans après sa création, la « REP bâtiment », la filière de recyclage des produits et matériaux de construction, suscite beaucoup de critiques. Sur le papier pourtant, le système de « responsabilité élargie du producteur » (REP) semble vertueux. Une « éco-contribution », est ajoutée au prix de vente, puis reversée à des éco-organismes chargés d'organiser les filières de collecte et de réemploi des matériaux.

Dans l'électronique, les jouets ou encore les médicaments, une vingtaine de REP fonctionnent plutôt bien. Mais pour le bâtiment, « les différents acteurs pointent la mise en œuvre compliquée de certaines obligations, comme la généralisation de la reprise gratuite, qui représente une charge significative (...) sans pour autant apporter un service satisfaisant aux artisans », fait valoir le ministère pour justifier cette pause. Elle était d'ailleurs réclamée depuis longtemps par le secteur. « La REP, c'est une catastrophe industrielle. Depuis deux ans, on paye une taxe pour avoir la moitié à peine des services », s'agaçait Olivier Salleron, le président de la Fédération française du bâtiment, à la mi-mars.

Les griefs sont nombreux. « Le système est d'une complexité folle. Il y a quatre éco-organismes qui n'ont pas les mêmes prix, ne proposent pas les mêmes prestations et ne veulent pas faire d'offre commune », estime Jean-Michel Martin, président des métiers du bois à la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), et charpentier dans le Maine-et-Loire.

La réglementation ne facilite pas les choses non plus. « Si je coupe ma charpente dans mon atelier, les déchets iront dans une benne, comme chutes de production. Mais si je la coupe sur le chantier, les déchets sont consi-



Les acteurs de la construction reprochent notamment des augmentations régulières de l'éco-contribution. Dmitry Volochek/DedMityay - stock.adobe.com

dérés comme des chutes de chantier et seront à déposer ailleurs », raconte-t-il. La gratuité promise n'est pas, non plus, toujours au rendez-vous, mais peut dépendre aussi des volumes récupérés et des points de reprise. Sans oublier un maillage du territoire encore imparfait, qui oblige les professionnels à faire parfois 20 ou 30 kilomètres pour déposer leurs déchets.

« Le système ne marche pas car la gratuité n'existe pas, contrairement à ce que l'on a fait croire aux professionnels », tranche Laurent Martin Saint Léon, directeur général de la Fédération des distributeurs de matériaux de construction, qui revendique 2000 sites de reprise, mais estime être insuffisamment rétribuée par les éco-organismes pour le service rendu. Les représentants des déchetteries professionnelles et des communes tiennent un

discours similaire. Selon eux, les sommes que leur versent les éco-organismes ne couvriraient que la moitié des coûts.

Du côté des éco-organismes, on réclame un peu de patience, en mettant en avant le travail déjà accompli. Au total, 6000 points de collecte ont vu le jour en deux ans et le rythme s'accélère. « Notre objectif est que les artisans soient toujours à quinze minutes d'un point de collecte. On y arrive », assure Mathieu Hiblot, le directeur délégué d'Écominéro, l'un des éco-organismes. En attendant, le montant de l'éco-contribution continue d'augmenter, ce qui constitue un gros point de friction. La hausse affichée par Valobat, l'un des éco-organismes, qui sera effective au 1er juillet, est de 58 % pour les fenêtres, 52 % pour les escaliers, de 30 à 47 % pour les isolants et de 73 % à 82 % pour les revêtements de sols, selon les calculs de la Capeb. « Nous sommes une société à but non lu-

« La majorité des produits recyclés ont peu de valeur, et les professionnels ne veulent pas payer. »

cratif. Ces évolutions reflètent nos coûts et le respect des obligations réglementaires qui nous ont été fixés », rétorque Hervé de Maistre, le président de Valobat.

Bien malin qui peut dire dans quel sens vont tourner les négociations. « Il n'y a pas de modèle économique pour cette filière, car la majorité des produits recyclés ont peu de valeur, et les professionnels ne veulent pas payer, souligne Nicolas Garnier, le délégué général d'Amorce, une association de collectivités locales. Il aura fallu la mort du maire de Signes en 2019, renversé par un chauffard qui venait de faire un dépôt sauvage de gravats pour que les pouvoirs publics s'emparent du sujet. Attention à tout retour en arrière. » « La logique voudrait que l'on revienne sur le principe de la gratuité, mais le sujet est aussi très politique », souligne Olivier Ponti, le président de la branche BTP à la Fédération professionnelle des entreprises du recyclage. Reste à voir qui paiera.

Jean-Claude Bourbon



repères

Déchets mode d'emploi

Le secteur du bâtiment génère quelque 42 millions de tonnes de déchets par an, selon l'Ademe, l'équivalent de la totalité des déchets ménagers. Selon l'Association des maires de France, un million de tonnes serait abandonné chaque année dans la nature.

Ces déchets sont classés en deux catégories. Les déchets « inertes » (béton, céramique, gravats) et les déchets « non inertes » (bois, métaux, plastiques).

Pour être recyclés, ils doivent être jetés dans des bennes. Elles se trouvent dans certains magasins, les déchetteries réservées aux professionnels ou municipales. Sur les gros chantiers, les éco-organismes peuvent aussi installer des points de collecte.

essentiel

Social — Merck KGaA va supprimer une centaine de postes en Gironde

Le groupe pharmaceutique allemand Merck KGaA va supprimer une centaine de postes sur son site de Martillac, près de Bordeaux, en vue d'une cession à venir selon les syndicats et la direction. Ce site, sur lequel travaillent 420 personnes, doit être cédé l'été prochain à l'américain AbbVie, qui va reprendre une partie de ses activités en conservant seulement 300 à 310 salariés.

Conjoncture Les droits de douane pourraient coûter plus de 0,5 % de croissance à la France

Le premier ministre François Bayrou estime que les hausses de droits de douane américains peuvent coûter « plus de 0,5 % du PIB » à la France. Dans un entretien au *Parisien dimanche*, il évoque un risque « de pertes d'emplois absolument majeur, comme celui d'un ralentissement économique, d'un arrêt des investissements » au plan mondial et national. Le 15 avril, il partagera avec les Français « le cadre général » des choix à faire pour le budget 2026 avec deux préoccupations fortes : trouver les moyens de notre défense et de notre capacité de production ; mais aussi « sortir de la malédiction de la dette. »

sur la-croix.com
Un article détaillé

Énergie — Le canal de Panama va lancer un appel d'offres pour la construction d'un gazoduc

Le conseil d'administration de l'Autorité du Canal de Panama (ACP) a approuvé vendredi le lancement d'un appel d'offres pour construire et exploiter un gazoduc de 80 km traversant l'isthme. Cela permettrait d'acheminer depuis les Caraïbes panaméennes du gaz de pétrole liquéfié (GPL) transporté par navires depuis la côte est des États-Unis. Arrivé sur la côte pacifique, le combustible poursuivrait sa route vers l'Asie.

sur la-croix.com

— Comment la filière biométhane va changer d'échelle

carnet

décès

— Alain Plas, Patrick et Valérie Plas, Delphine et Franck Jouble, Juliette, Thierry et Salma, Arthur, Claire, Clémence et Sébastien, ainsi que toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de **Madame Françoise PLAS née Lattes** survenu le mardi 1^{er} avril 2025, à l'âge de 77 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 avril à 10 h 30 en la chapelle des Religieuses de l'Assomption, 17, rue de l'Assomption à Paris 16^e

bloc-notes

Paris

Soirée

Athée, mon frère. Madeleine Delbrel a un message pour toi. Soirée proposée à l'Espace Bernanos, jeudi 10 avril à 20 h 30, avec la comédienne Brigitte Fossey et le père Vincent Bedon, auteur d'un livre sur Madeleine Delbrel pour faire redécouvrir cette femme poète et grande mystique venue de l'athéisme à travers ses plus beaux écrits.

Réservations : espace-bernanos.com/event/athee-mon-frere/?event_date=2025-04-10

Colmar

Retraite

« **Souffrance-mort-résurrection du Christ** ». C'est le thème de la retraite spirituelle proposée par la maison d'accueil des Rédemptoristes des Trois Epis du mardi 15 avril, 17 heures au dimanche 20 avril, 17 heures.

Rens. : 03.89.78.95.95 ou accueil@ndtroisepis.fr

Nathalie Jira (agenda.lacroix@groupebayard.com)

annonces légales

PARIS

CONSTITUTION

Le 06/03/2025, il a été constitué une SASU au capital de 10000 €, dénommée :

EXCO NEXIOM FORMATION

durée 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS - siège social 76/78 Rue de Reuilly - 75012 PARIS. La société NEXIOM (SAS au capital de 2696140€, siège social Technopôle de Nancy-Brabois, 4 Allée de Longchamp - 54600 VILLERS-LÈS-NANCY, immatriculée 434 595 278 au RCS de NANCY), a été nommé Président pour une durée illimitée; - objet social : le conseil, l'analyse, la conception, l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation de formations professionnelles et techniques, les prestations associées de coaching, de mentoring, d'accompagnement; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Transmission des actions : libre par l'associé unique ainsi qu'entre associés lorsqu'il n'y a que deux associés dans la Société; soumise à l'agrément des associés à la majorité simple des voix dont disposent les actionnaires présents. Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par un mandataire associé. Pour avis - La Présidente

aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Par exception aux dispositions qui précèdent, les décisions collectives limitativement énumérées ci-après doivent être adoptées à l'unanimité des associés disposant du droit de vote :

- celles prévues par les dispositions légales ;
- les décisions ayant pour effet d'augmenter les engagements des associés, et notamment l'augmentation du capital par majoration du montant nominal des titres de capital autrement que par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission ;
- la prorogation de la Société ;
- la dissolution de la société ;
- la transformation de la Société en Société d'une autre forme.

Clause d'agrément :

1. Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
2. La demande d'agrément doit être notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président de la Société et indiquant le nombre d'actions dont la cession est envisagée, le prix de la cession, les nom, prénoms, adresse, nationalité de l'acquéreur ou s'il s'agit d'une personne morale, son identification complète (dénomination, siège social, numéro RCS, montant et répartition du capital, identité de ses dirigeants sociaux). Cette demande d'agrément est transmise par le Président aux associés.
3. Le Président dispose d'un délai de trois (3) mois à compter de la réception de la demande d'agrément pour faire connaître au Cédant la décision de la collectivité des associés. Cette notification est effectuée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.
4. A défaut de réponse dans le délai ci-dessus, l'agrément sera réputé acquis.
5. En cas de refus d'agrément ou de refus d'agrément ne sont pas motivées.
6. En cas d'agrément, l'associé Cédant peut réaliser librement la cession aux conditions notifiées dans sa demande d'agrément. Le transfert des actions doit être réalisé au plus tard dans les 30 jours de la décision d'agrément : à défaut de réalisation du transfert dans ce délai, l'agrément serait frappé de caducité.
7. En cas de refus d'agrément, la Société est tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la notification du refus d'agrément, d'acquiescer ou de faire acquiescer les actions de l'associé Cédant par un ou plusieurs tiers agréés selon la procédure ci-dessus prévue.
8. Si le rachat des actions n'est pas réalisé au fait de la Société dans ce délai d'un mois ; l'agrément du ou des cessionnaires est réputé acquis.
9. En cas d'acquisition des actions par la Société, celle-ci est tenue dans un délai de six (6) mois à compter de l'acquisition de les céder ou de les annuler.
10. Le prix de rachat des actions par un tiers ou par la Société est déterminé d'un commun accord entre les parties.
11. A défaut d'accord, le prix sera déterminé à dire d'expert, dans les conditions de l'article 1843-4 du Code civil.
12. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CRETEIL.

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 01/04/2025, il a été constitué une SC à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

GOLDA

Capital minimum : 1 000 €.

Capital initial : 1 000 €.

Siège social :

20 rue Chappe - 75018 PARIS.

Objet social :

SCI familiale immobilière.

Gérance :

Madame ANTRAYGUE STENCEL Isabelle, demeurant 20 rue Chappe - 75018 PARIS.

Clause d'agrément :

1. Les parts sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants même si le conjoint, ascendant ou descendant cessionnaires n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'après agrément du cessionnaire proposé par la collectivité des associés statuant dans les conditions prévues à l'article 23 ci-après.

Durée :

99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS.

Isabelle ANTRAYGUE STENCEL.

VAL-DE-MARNE

CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 02/04/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

AUTO EXPORT 94

Capital : 500 €

Siège social :

29 avenue de l'Aérodrome - 94310 ORLY.

Objet social :

- Le négoce de véhicules automobiles (achat et vente)
- La location de tout type de véhicules
- Le Transport de voyageurs par taxi
- Les prestations de services de lavage et nettoyage de véhicules

Président :

Monsieur HAMIDI Abdelkader, demeurant 29 avenue de l'Aérodrome - 94310 ORLY.

Admission aux assemblées et droits de votes :

Sauf stipulations spécifiques contraires et expresses des présents statuts, les décisions collectives des associés sont adoptées à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, présents ou représentés. Sous la même réserve, le droit de vote attaché

Transmission du carnet

Par courrier : 15 Boulevard Gabriel Péri, CS 10042 92245 Malakoff Cedex. **Par téléphone renseignement** : de 9 heures à 17 heures au 01 74 31 66 06 (du lundi au vendredi). **E-mail** : carnetlacroix@bayardmedia.fr (Préciser nom, adresse et n° de téléphone). Les textes doivent parvenir avant 11 h pour une parution le lendemain (pas de rubrique le samedi/dimanche). **La ligne** : 20 € TTC. La ligne en gras est facturée sur la base de deux lignes. Remise de 10 % à nos abonnés. Remise de 50% pour les fiançailles, mariages et baptêmes.

Pour vous, lecteur de **LA CROIX**

NOUVEAU



Apprenez
une nouvelle
langue
avec votre ami
conversationnel !



1 mois offert sur
la-croix.com/cours-langues



Pour vos annonces judiciaires et légales

Contact : Média Marketing
au 01 41 38 86 15.

E-mail :

lacroix@mediamarketing.fr
Par arrêté des préfets des départements intéressés, *La Croix* a été désigné comme publicateur officiel pour recevoir, en 2025, dans les départements de Paris (0.237 €*), Val-de-Marne (0.237 €*), toutes les annonces judiciaires et légales, en matière de procédure civile et de commerce, ainsi que les actes de société.

* Il s'agit du tarif d'un caractère hors taxes.

Les évêques changent de cap sur l'enseignement catholique

— Réunis à Lourdes, les évêques ont élu, vendredi 4 avril, Guillaume Prévost secrétaire général de l'enseignement catholique, avec Mgr Matthieu Rougé comme évêque en charge du dossier.

— Les évêques entendent désormais exercer une supervision plus directe sur la direction des établissements catholiques.

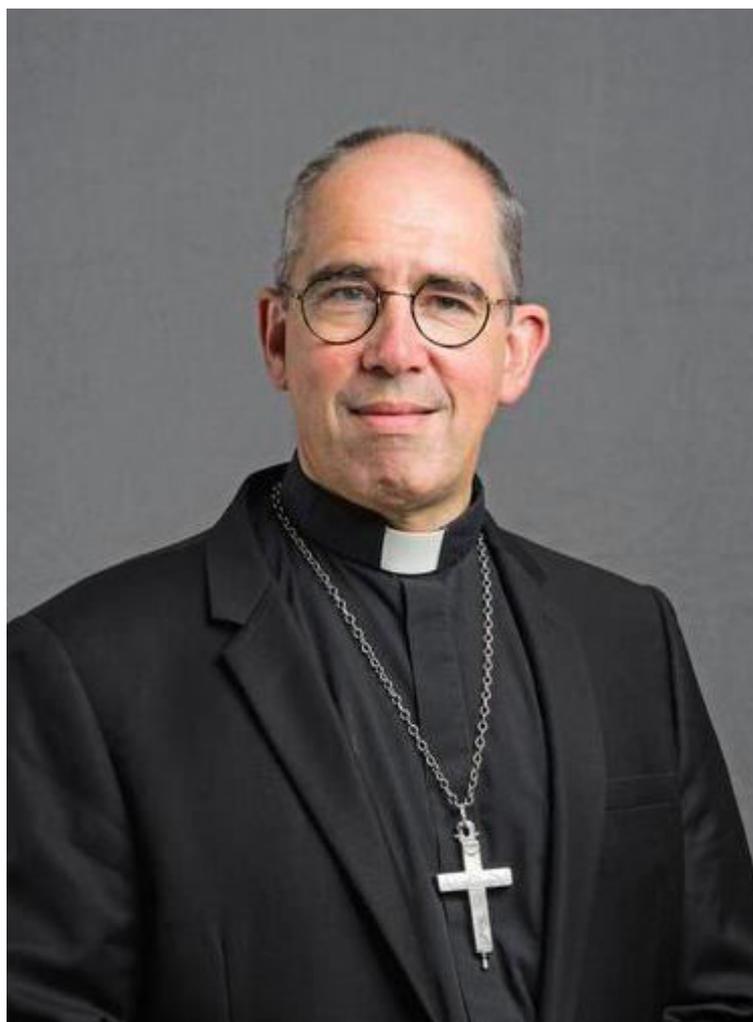
Lourdes (Hautes-Pyrénées)
De nos envoyés spéciaux

Les évêques souhaiteraient-ils reprendre en main le dossier de l'enseignement catholique ? Vendredi 4 avril, les évêques français, réunis en Assemblée plénière à Lourdes (Hautes-Pyrénées), ont en tout cas renouvelé sa direction. Guillaume Prévost, directeur général du laboratoire d'idées Vers le haut, spécialisé dans la jeunesse et l'éducation, a été choisi pour succéder à Philippe Delorme, au poste de secrétaire général de l'enseignement catholique. Au sein de l'épiscopat, c'est Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui a été élu par ses pairs pour prendre la présidence du conseil pour l'enseignement catholique.

En interne, certains concèdent – souvent à mots couverts – avoir pris conscience ces derniers mois de la nécessité d'amorcer un changement de cap. « Le contexte actuel demandait de pouvoir être très présent auprès des pouvoirs institutionnels, ce qui justifie l'élection de Mgr Rougé », évêque d'un diocèse francilien.

La lutte contre les violences sexuelles sera l'une des priorités du nouveau tandem.

Cette volonté de la Conférence des évêques de France (CEF) a été, cette semaine, précédée de signes avant-coureurs. En marge d'une session organisée à Lourdes sur les violences sexuelles dans l'Église, Olivier Bunel, 54 ans, a été approché, mardi 1^{er} avril, par plusieurs évêques. L'ancien pensionnaire de Notre-Dame de Bétharram avait livré un bouleversant témoignage



Mgr Matthieu Rougé, élu par ses pairs, accompagnera Guillaume Prévost, élu secrétaire général de l'enseignement catholique.

Stéphane Ouzounoff/Anis Martin/Vers le haut



sur les sévices qu'il dit avoir vécus, pendant « soixante et onze semaines » à l'aube des années 1980, lorsqu'il était élève dans l'établissement béarnais, aujourd'hui au cœur d'un vaste scandale.

« J'ai été laissé en pâture à des religieux tyranniques et à un laïc pervers, sadique et pédophile », a-t-il martelé au micro, la voix hachée par l'émotion. En face de lui, certains évêques, saisis, ont pleuré. D'autres sont venus le voir à l'issue de son intervention pour lui demander pardon. Parmi eux, Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron. « C'était quelque chose de vraiment improbable pour moi, confie Olivier Bunel. S'il est trop tôt pour juger de sa sincérité, je lui ai dit : "Maintenant, il faut nous aider." Il m'a dit qu'il le ferait... On attend de voir les actes. »

La lutte contre les violences sexuelles sera l'une des priorités du nouveau tandem, qui aura pour tâche de tirer les enseignements du rapport Sauvé pour l'enseignement catholique. « C'est incompréhensible qu'il ne se soit rien passé dans

l'enseignement catholique après le rapport de la Ciase », lâche un évêque de la moitié nord de la France. Le rapport, publié en 2021, pointait pourtant les violences perpétrées dans les établissements scolaires catholiques.

Le changement de secrétaire général pour l'enseignement catholique avait été entériné lors de la précédente assemblée, en novembre 2024. Selon plusieurs observateurs, la collaboration avec les évêques avait été difficile. « C'est vrai qu'entre ce dernier (l'enseignement catholique, NDLR) et la CEF,

cela a pu être compliqué, surtout ces derniers temps. L'enseignement catholique, c'est un peu un État dans l'État... », assure une source. Et de rappeler la dynamique des chiffres : plus de deux millions d'élèves scolarisés pour l'année 2023-2024, soit un élève français sur cinq, au sein de 7200 établissements maillant tout le territoire français...

Tout en réfutant une « reprise en main », le cardinal Jean-Marc Aveline, nouveau président de la CEF, avait concédé, jeudi 3 avril, que « la situation actuelle montre qu'on peut mieux faire (...). Et ça veut dire

doit mieux faire. » À l'initiative du collectif de Bétharram, des discussions ont récemment été amorcées avec les ministères de la justice, de l'éducation nationale et avec l'Église pour réfléchir à la création d'une structure spécifique dans l'enseignement catholique sur la question de la lutte contre les violences.

« Une sorte d'office national, créé par et pour les victimes, qui aurait un large champ d'action : pour pouvoir accueillir la parole, l'accompagner, faire de la prévention, des contrôles dans des internats privés... », appelle de ses vœux ●●●

repères

Les autres décisions votées à Lourdes

Lors de leur Assemblée plénière à Lourdes, du 1^{er} au 4 avril, les évêques ont voté un dispositif d'accompagnement des victimes de violences sexuelles à l'âge adulte : création de cellules d'écoute dans les diocèses ou les pro-

vinces ecclésiastiques à partir de janvier 2026, médiations proposées en cas de prescriptions, évaluation au « cas par cas » pour la réparation financière... Certains points devront encore être clarifiés.

Les évêques ont aussi procédé à d'importantes élections, entérinant le renouvellement de la présidence – le cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque

de Marseille (Bouches-du-Rhône), sera secondé par Mgr Vincent Jordy (Tours) et Mgr Benoît Bertrand (Pontoise) – ainsi que de son Conseil permanent, élargi à seize évêques. Mgr Éric de Moulins-Beaufort prendra, lui, la tête de la Commission doctrinale. Le conseil de lutte pour la protection des mineurs (CPLP) sera présidé par Mgr Gérard Le Stang, évêque d'Amiens (Somme).

●●● Pascal Gélie, ancien élève de Notre-Dame de Bétharram, et membre du collectif de victimes. Si rien n'est acté et que des questions demeurent, le sujet a déjà été évoqué, selon nos informations, lors d'une rencontre avec Mgr Éric de Moulins-Beaufort – qui se serait montré prêt, d'après le collectif, à poursuivre les échanges jusqu'à la fin de son mandat, au 1^{er} juillet.

« Il est important d'avoir des directeurs catholiques pour que le projet soit aligné avec la vocation de l'enseignement catholique. »

Parmi les évêques, la question du caractère propre et du champ d'application de la loi Debré sur les activités confessionnelles a également motivé le choix de rapprocher l'enseignement catholique de l'épiscopat. Ces derniers mois, les polémiques autour de plusieurs établissements, comme le lycée Stanislas à Paris ou l'Immaculée-Conception à Pau (Pyrénées-Atlantiques), ont posé la question du projet éducatif et pastoral de ces établissements. « Il est important d'avoir des directeurs catholiques pour que le projet soit aligné avec la vocation de l'enseignement catholique », avance un évêque francilien.

Pour une autre source, l'objectif de développement humain et spirituel porté par les établissements catholiques revêt une importance d'autant plus grande à l'heure actuelle. « Dans un pays qui perd ses repères, il est important d'être enraciné dans son identité catholique, mais une identité catholique de dialogue et d'ouverture. » Au sein de la CEF, on reconnaît aussi que les quelque deux millions d'élèves scolarisés dans l'enseignement catholique sont l'un des derniers leviers de l'Église, pour diffuser « une éducation solide et des bases humaines dans une société fracturée ».

Dans cette perspective, les relations avec l'éducation nationale sont au cœur des préoccupations. Face à la multiplication des contrôles et des polémiques, parfois motivés politiquement par ceux qui voudraient relancer la « guerre scolaire », « les évêques ont plutôt le sentiment que l'enseignement catholique leur échappe », explique l'un d'entre eux : « Il y a un durcissement de l'État. On est face à des générations qui n'ont pas beaucoup de culture catholique. Ce n'est pas à l'État de se mêler de ce qui est proposé pour le temps scolaire, du caté ou des associations qui interviennent. »

Matthieu Lasserre,
Loup Besmond de Senneville
et Malo Tresca

Qui est Guillaume Prévost, le nouveau secrétaire général de l'enseignement catholique ?

— Âgé de 42 ans, Guillaume Prévost a été élu par les évêques de France, vendredi 4 avril, pour succéder à Philippe Delorme comme secrétaire général de l'enseignement catholique.

— « Les écoles chrétiennes ne peuvent pas être des réservoirs à conformisme », déclare à *La Croix* ce haut fonctionnaire au parcours atypique.

C'est à quelqu'un qui a mené jusque-là sa carrière en dehors de l'enseignement catholique que les évêques ont choisi, vendredi 4 avril, de confier son secrétariat général. Guillaume Prévost, 42 ans, était jusqu'à présent délégué général du laboratoire d'idées Vers le haut, dédié aux questions d'éducation (dont Bayard, qui édite *La Croix*, est partie prenante), qu'il avait rejoint en septembre 2021. Il succédera à Philippe Delorme, secrétaire général de l'enseignement catholique depuis 2019, le 1^{er} septembre prochain. Ce catholique pratiquant, haut fonctionnaire (promotion Louise-Weiss de l'ENA) est un pur produit de l'école publique, mis à part son année de seconde, passée à Stanislas où ses parents l'avaient envoyé pour le « remettre sur des rails ». « J'ai détesté, mais je sais ce que je dois à Stan », dit-il aujourd'hui, sans aucun regret pour ce qu'il y a reçu.

En première, ce Parisien de naissance rejoint le public au lycée Henri-IV, où il est « très heureux ». Après le bac, plutôt que de s'engager dans une classe préparatoire, il part un an sillonner les États-Unis et le Mexique. Il enchaîne avec des petits boulots avant de se lancer

dans des études de philosophie à Tolbiac, puis un master de logique mathématique. Rattrapé par son ascendance militaire (il descend du général de Castelnau, figure de la Première Guerre mondiale), il passe sur titre le concours d'entrée à l'École navale. Suivent huit années dans la Marine nationale, notamment dans les forces sous-marines, avant de retourner sur les bancs d'étude pour préparer l'ENA, qu'il intègre en 2016.

« Aujourd'hui, on a tellement peur pour les enfants qu'on leur rogne les ailes. Mais la vie est vaste, grande et belle ! »

De ce parcours peu conformiste, il tire une inspiration pour sa propre vision de l'éducation. « Aujourd'hui, on a tellement peur pour les enfants qu'on leur rogne les ailes, regrette-t-il. Mais la vie est vaste, grande et belle ! » Celui qui a choisi pour ses enfants l'enseignement catholique sous contrat avec l'État en est persuadé : « Les écoles chrétiennes ne peuvent pas être des réservoirs à conformisme, sinon elles ne permettent pas aux enfants d'être prêtres, prophètes et rois, comme les y appelle leur baptême. » À la sortie de l'ENA, Guillaume Prévost intègre le ministère de l'éducation nationale, d'abord au sein de la Direction générale de l'enseignement scolaire, puis comme adjoint du préfet chargé du déploiement du service national universel (SNU). « C'était un projet passionnant, qui consistait à déployer une proposition éduca-

tive complémentaire à l'école », se rappelle-t-il. Un projet qu'il a quitté « un peu ébranlé », après l'avoir vu phagocyté par la communication politique, une « mise en évidence du dysfonctionnement du pouvoir » selon lui.

En 2021, il rejoint Vers le haut, ce laboratoire d'idées dédié à l'éducation et aux jeunes, qui entend diffuser des propositions éducatives concrètes, associé à des acteurs de terrain, des jeunes et des familles, des experts... Il y consolide sa conviction que « l'éducation n'est pas que l'école », ainsi que de « l'importance de tous les acteurs autour des enfants ». « On ne fera pas l'éducation des enfants sans les parents », appuie-t-il. Sur ce point, il est d'ores et déjà en phase avec le statut de l'enseignement catholique qui affirme « la spécificité de la place des parents comme premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants ».

« On sent bien que l'enseignement catholique est mis en difficulté par les divisions de la société. »

Ce vendredi, alors que les évêques de France viennent de l'élire comme secrétaire général de l'enseignement catholique, Guillaume Prévost reçoit « avec joie et grande fierté » la responsabilité de cette mission. « On sent bien que l'enseignement catholique est mis en difficulté par les divisions de la société, développe-t-il. Or, être catholique, c'est croire en l'universel, et dans le fait qu'on a quelque chose à apporter à tout le monde, en portant un regard de confiance sur la société, sur les personnes, sur les éducateurs. » Une confiance qui, ajoute-t-il, « doit se frayer un passage difficile, entre trois tentations : le repli, la défiance, et le chacun pour soi ».

Il prendra ses fonctions dans un contexte délicat de conflit entre les évêques et le Sgec, basé notamment sur le sentiment partagé par une partie de l'épiscopat d'une insuffisance d'actions de la part de l'enseignement catholique contre les violences sexuelles. En outre, la question des contrôles par l'État des établissements privés sous contrat, jugés insuffisants par la Cour des comptes et par un rapport d'enquête parlementaire, est au cœur de l'actualité.

Clémence Houdaille

essentiel

États-Unis — Décès de l'ancien cardinal déchu Theodore McCarrick

Theodore McCarrick, ancien cardinal et archevêque de Washington, est décédé vendredi 4 avril, à l'âge de 94 ans dans le Missouri (États-Unis). Figure influente de l'Église américaine pendant des décennies, il a connu une disgrâce historique ces dernières années pour des faits d'agressions sexuelles sur mineurs et séminaristes adultes. Le Vatican l'avait renvoyé de l'état clérical en janvier 2019, une première pour un cardinal.

Vatican

Le pape François fait une apparition surprise au Jubilé des malades

En convalescence depuis deux semaines au Vatican après avoir passé un mois à l'hôpital, le pape François est brièvement apparu publiquement pour la première fois, dimanche 6 avril, à la fin de la messe de clôture du Jubilé des malades et du monde de la santé.

« Bon dimanche à vous tous. Merci beaucoup », a-t-il dit,

depuis son fauteuil roulant, avant de bénir la foule.

Dans une homélie lue un peu plus tôt par le pro-préfet du dicastère pour l'Évangélisation, Mgr Rino Fisichella, il avait parlé de sa propre « expérience de la maladie », du fait d'avoir « besoin de soutien ».

France — Un délégué pontifical nommé pour Notre-Dame de Vie

Dans le sillage d'une visite apostolique, le Vatican a nommé Mgr François Vonlupt, archevêque d'Avignon (Vaucluse), délégué pontifical pour la branche féminine de l'Institut Notre-Dame de Vie. Deux assistants l'épauleront : le père Jean-Christophe Meyer, et Giuseppina Bellocchi. « Au regard des divisions persistantes » au sein de la branche féminine, cette mission, effective depuis le 16 mars, vise à servir « le bien et la croissance de l'Institut », selon un communiqué.

 sur-la-croix.com

— Entretien : « La méthode du concile de Nicée en 325 est une source d'inspiration pour l'Église d'aujourd'hui »

Le pharaonique Grand Musée égyptien bientôt inauguré

Après plus de vingt ans d'attente, le Grand Musée égyptien ouvrira enfin ses portes le 3 juillet.

L'Égypte dévoilera au monde l'intégralité du trésor de Toutankhamon dans un événement au rayonnement international.

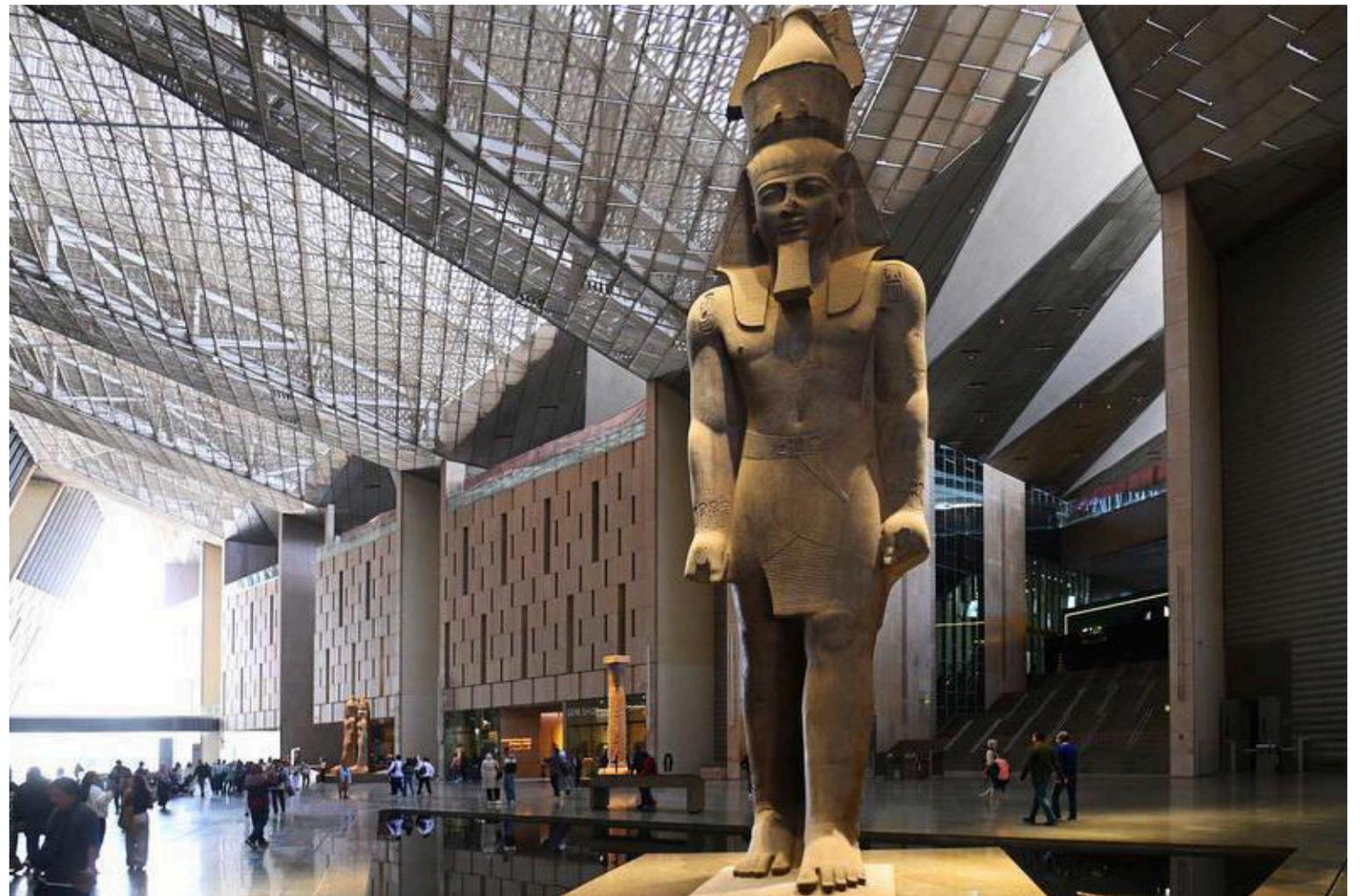


Le Caire (Égypte)
De notre correspondant

La grande flèche de verre et d'albâtre tendue vers les pyramides faisait déjà depuis des années partie du paysage du plateau de Gizeh. Mais jusqu'à présent, les hordes de touristes à l'assaut des merveilles du monde ne pouvaient contempler que l'architecture démesurée du Grand Musée égyptien (Grand Egyptian Museum, ou GEM). La frustration est en partie soulagée depuis mi-octobre. Une partie des 50 hectares d'exposition, soit deux fois la superficie du Louvre, est désormais ouverte aux curieux.

Ils sont déjà nombreux à se prendre en photo devant les 11 mètres de haut de l'imposante statue de Ramsès II, qui contemple les visiteurs du haut de ses 3200 ans, ou à déambuler dans la remarquable galerie traversante, qui offre un voyage à travers les dynasties selon trois thématiques : la société, la religion et la royauté. Le reste, dont l'immanquable trésor de Toutankhamon, sera révélé pour la première fois au monde dans son intégralité – 5 500 objets – le 3 juillet prochain. Les autorités égyptiennes, qui ont officialisé la nouvelle au début du mois de mars, prévoient de faire de cette inauguration un événement mondial.

Il aura fallu plus de vingt ans à l'État égyptien pour accoucher de ce qui doit devenir le plus grand musée du monde. Entre la révolution de 2011, l'instabilité politique qui a suivi, la pandémie de Covid-19 et aujourd'hui la pire crise économique de l'histoire du pays, l'ouverture du GEM a été maintes fois re-



Le Grand Musée égyptien rassemblera plus de 100 000 objets, dont 5 500 issus du trésor de Toutankhamon. Ici, l'entrée du bâtiment avec l'immense statue de Ramsès II, vieille de 3 200 ans, le 5 février 2025. Antoine Lorgnier/Hans Lucas via AFP

« L'inauguration vise à reconstruire et à moderniser le prestige de l'Égypte. »

portée. « Nous sommes désormais prêts à présenter au monde un musée sur les standards des meilleures institutions internationales », se félicite Zahi Hawass, ancien directeur du Conseil national des antiquités, à l'origine du projet en 2002 avec Farouk Hosni, indéboulonnable ministre de la culture entre 1987 et 2011. « Le GEM vient compléter l'ensemble de musées cairotés avec plus de 100 000 objets dont Toutankhamon sera la pièce maîtresse », poursuit le médiatique archéologue.

En 2021, le Musée national de la civilisation a eu droit à son inauguration en grande pompe avec une parade à travers la capitale égyptienne des 22 momies qui y sont ex-

posées. De son côté, le musée égyptien du Caire, place Tahrir, ouvert en 1902, a bénéficié ces dernières années d'un réaménagement plus que nécessaire tant le bâtiment croulait sous les antiquités. Les trois institutions muséales sont symboliques à la fois de la politique de grands travaux et de l'offensive culturelle menée par le président, Abdel Fattah Al Sissi, pour asseoir son pouvoir depuis son arrivée à la tête du pays, en 2013. « Notre économie souffre, mais en dépensant un

milliard de dollars dans ce musée, l'Égypte montre au monde qu'elle prend soin de ses monuments », vante Zahi Hawass.

Peu d'informations ont pour l'instant fuité sur les festivités que le gouvernement prépare pour cet événement qui aura, à n'en pas douter, une dimension politique et durera plusieurs jours. A priori, de nombreux chefs d'États étrangers seront présents. Donald Trump et le roi d'Espagne sont les premiers à avoir été officiellement invités.

repères

Une longue épopée

En 1992, est organisé pour sa conception un concours d'architecture international remporté par le cabinet new-yorkais Heneghan Peng. La première pierre n'est posée que dix ans plus tard, en 2002.

En 2006, le colosse de Ramsès II qui trônait devant la gare

centrale du Caire est transféré vers le nouveau musée. Il est installé dans le hall d'entrée en 2018 après restauration.

En 2011, les travaux sont interrompus après le printemps arabe. Le chantier est relancé en 2014, mais à nouveau retardé par le Covid.

En octobre 2024, 12 salles sont ouvertes au public avant l'inauguration officielle, prévue pour le 3 juillet prochain.

« Face au déclin de l'influence et de notre soft power, l'inauguration vise à reconstruire et à moderniser le prestige de l'Égypte, ainsi qu'à restaurer la gloire des pharaons », souligne Khaled Azab, professeur d'archéologie islamique.

S'il salue « une grande réussite » avec ce nouveau musée, le spécialiste alerte sur « l'ambiguïté » du pouvoir égyptien quant à son « rapport aux antiquités en général ». « Parallèlement, des tombes et des dômes datant de l'époque de la dynastie de Méhémet Ali sont en cours de démolition », rappelle Khaled Azab. Depuis 2020, des bulldozers viennent régulièrement éventrer la plus grande nécropole du monde musulman qui enserme le centre-ville du Caire à l'est et au sud, afin de tracer de nouvelles routes vers la nouvelle capitale administrative, en cours d'achèvement 50 kilomètres à l'est. Malgré quelques protestations, le saccage de mausolées, pour certains vieux de 1400 ans, se poursuit dans l'indifférence générale, inauguration ou pas.

Martin Dumas Primbault

Kristiina Poska, par amour de la jeunesse



Kristiina Poska aime se partager entre art lyrique et musique symphonique. Kaupo Kikkas

— En concert mercredi 10 avril à l'Auditorium de Radio France, la cheffe estonienne est la nouvelle directrice de l'Orchestre français des jeunes.

— Elle nourrit de grands projets pour et avec cette formation, dont les musiciens « méritent de se confronter à tous les répertoires, même les plus difficiles ».

Terre de la révolution chantante qui, entre 1986 et 1991, conduisit à l'indépendance des pays Baltes, l'Estonie compte dans la vie musicale classique. Les compositeurs Arvo Pärt et Erkki-Sven Tüür ou le chef d'orchestre Paavo Järvi sont quelques-uns des nombreux artistes dont l'influence dépasse largement leurs frontières natales. La cheffe Kristiina Poska inscrit son nom sur cette longue liste, revendiquant cette source estonienne. « Issue d'une culture vocale, je sais que toute partition doit chanter ! »

Elle partage et transmet cette conviction, en paroles et surtout en actes, avec les instrumentistes de l'Orchestre français des jeunes (OFJ) dont elle a pris la direction artistique, succédant à Michael Schonwandt. L'un de leurs premiers projets, début 2025 à Dijon, concernait d'ailleurs l'opéra avec le fulgurant et onirique *Château de Barbe-Bleue* de Béla Bartók. La cheffe et les musiciens ont captivé leur auditoire, distillant des sonorités féeriques ou maléfiques, des parfums grisants ou vénéneux.

« Ils sont très jeunes mais vraiment excellents et méritent de se confronter à tous les répertoires, même les plus difficiles », s'enthousiasme Kristiina Poska qui prévoit déjà Richard Strauss et Gustav Mahler au programme de ses prochaines sessions avec l'OFJ. La cheffe insiste sur « l'expérience essentielle » offerte à ces talents en devenir : « Quelle que soit la suite pour eux, le travail au sein de l'orchestre les accompagnera longtemps, humainement et artistiquement. Il faudrait qu'à tout âge les musiciens professionnels conservent la stimulante curiosité dont ces jeunes font preuve. »

Née en 1978, Kristiina Poska s'est formée en Estonie comme cheffe d'orchestre et cheffe de chœur, puis à Berlin où elle se fit remarquer dans la fosse de la Komische Oper entre 2010 et 2016. Elle aime se partager entre art lyrique et musique symphonique. Sa silhouette vive, son regard volontaire et sa gestuelle acérée font deviner un fort tempérament, nécessaire pour affirmer sa singularité dans un univers qui s'ouvre de plus en plus largement aux femmes mais revient de loin...

« Je joue la carte de la compétence et de l'échange respectueux et créatif avec les musiciens des phalanges que j'ai la chance de rencontrer ou de retrouver », assure-t-elle avec une détermination souriante.

Telle que la découvrira le public de l'Auditorium de Radio France jeudi 10 avril (1), dans un tube incontesté du répertoire, la *V^e Symphonie* de Beethoven, précédée

de la création mondiale de *Cadenza III*, concerto pour quatuor à cordes du compositeur français Bruno Mantovani.

Emmanuelle Giuliani

(1) 20 heures avec l'Orchestre national de France et le Quatuor Diotima. Retransmission en direct sur France Musique.

essentiel

Musique. — Mort d'Amadou Bagayako, du légendaire duo de musiciens Amadou et Mariam

Formant un couple artistique légendaire au côté de sa femme Mariam, le musicien malien Amadou Bagayako est décédé le 4 avril à Bamako (Mali), à l'âge de 70 ans. Le duo a connu un succès planétaire en 2004 avec *Un Dimanche à Bamako*, chanson titre d'un disque produit par Manu Chao, alors qu'ils tournaient ensemble depuis les années 1980. Les deux chanteurs aveugles avaient présidé à l'extinction définitive de la flamme paralympique cet été à Paris, en interprétant *Je suis venu te dire que je m'en vais*.



Sia Kambou/AFP

Médias — L'animateur Laurent Ruquier rejoint T18, nouvelle chaîne de la TNT

Laurent Ruquier va rejoindre T18, nouvelle chaîne de la TNT lancée en juin par le groupe CMI France du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky. L'ex-animateur star de France 2 animera une émission hebdomadaire culturelle diffusée en fin de semaine sur la chaîne, dont le lancement est prévu le 6 juin sur le canal 18. L'animateur avait auparavant officié sur BFMTV, mais avait arrêté son émission quotidienne d'actualité en décembre 2023, au bout de trois mois. Côté radio, il anime l'émission *Les Grosses têtes* sur RTL.

sur-la-croix.com

— « Le Moche », au Studio de la Comédie-Française : L'insoutenable bénédiction de la beauté

Téléchargez l'application LA CROIX

L'intégralité des articles, les live,
le journal et le magazine en versions numériques.



La Croix,
partout avec vous !



DISPONIBLE SUR Google play Disponible dans l'App Store
Disponible sur tablette et smartphone

le choix de La Croix

À la rencontre des gardiens de la nature



Une collecte de graines chez le peuple autochtone Xavante, au Brésil. Gavin Maxwell - BLP WW

L'Homme et la Nature, une nouvelle alliance
Sur arte.tv

La nature peut-elle nous aider à faire face au réchauffement climatique? Dès le début du documentaire, la voix off lance un avertissement : il faut d'abord enrayer les émissions de gaz à effet de serre, mais il faudra aussi absorber peu à peu le carbone accumulé dans l'atmosphère. Pour ce faire, la faune et la flore peuvent se révéler de puissantes alliées, y compris là où on ne les attend pas.

C'est tout le mérite et l'originalité de cette série en quatre épisodes. Des prairies aux forêts en passant par les villes, elle montre, à travers

des images sublimes, le lien étroit entre lutte contre le changement climatique et préservation de la biodiversité, souvent souligné par les scientifiques, mais dont les mécanismes restent méconnus. Le voyage qui débute aux côtés des baleines de l'Atlantique met ainsi en avant les subtiles interactions au sein des océans, la façon dont ils constituent une extraordinaire pompe à carbone, bien qu'affaiblis par la surpêche et la hausse des températures.

Sur ce sujet technique, les réalisateurs ont fait le choix de l'approche sensible. Aux États-Unis, en Chine, en Ouganda, ce sont les protecteurs de la biodiversité qui se font les passeurs de ce savoir et tentent de mettre en avant des solutions. Ces dernières d'ailleurs ne nous aident

pas seulement à piéger le carbone : elles sont aussi une façon très concrète de lutter contre les inondations et les chaleurs extrêmes, lorsqu'elles sont déployées à grande échelle.

Seul regret : que le documentaire fasse la part belle aux « projets » et laisse de côté la question des politiques publiques, à l'exception d'un dispositif de lutte contre les îlots de chaleur en Sierra Leone. Par ailleurs, tout en mettant en avant les bénéfices des crédits carbone, le documentaire ne s'attarde pas sur les controverses qui entachent cet outil consacré au financement de projets de restauration. Il n'en reste pas moins un exposé aussi pédagogique que puissant sur les solutions qui s'offrent à nous.

Camille Richir

TF1	France 2	France 3	Arte	France 5	M6	Et aussi...
<p>10.30 Amour, gloire et beauté; 11.00 Les Feux de l'amour; 11.50 Les douze coups de midi; 13.00 JT 13h; 13.50 Plus belle la vie, encore plus belle; 14.20 Les secrets mortels de mes voisins. Téléfilm de suspense; 15.55 Quatre mariages pour une lune de miel; 17.35 Familles nombreuses : la vie en XXL; 18.30 Ici tout commence; 19.10 Demain nous appartient; 20.00 JT 20h; 20.50 Météo.</p> <p>21.10 Astérix & Obélix contre César. Comédie (1999), de Claude Zidi, avec Gérard Philipe, Christian Clavier (1h50). Résistant encore et toujours à l'envahisseur, les habitants d'un petit village d'Armorique défient César en s'emparant de l'impôt récolté au profit de Rome; 23.10 New York Unité Spéciale. Série policière (Saison 15, 22 et 16/24) «Place au doute» Avec Mariska Hargitay, Richard Belzer; «Au-delà du sport»</p>	<p>6.35 Télématin; 9.30 La maison des Maternelles; 10.00 La maison des Maternelles à votre service; 10.45 Chacun son tour; 11.55 Tout le monde veut prendre sa place; 13.00 Journal 13h00; 13.45 La p'tite librairie; 13.55 Ça commence aujourd'hui; 16.15 Affaire conclue...; 18.00 Tout le monde a son mot à dire; 18.35 N'oubliez pas les paroles; 20.00 Journal; 21.00 Mot de passe : le duel.</p> <p>21.10 Kaboul. Série dramatique «La nuit» Avec Jonathan Zaccà, Thibaut Evraud. Un convoi français quitte Kaboul avec Zahara, menacé par l'Etat Islamique. A Abbey Gate, Giovanni tente de secourir des réfugiés dans le chaos; «L'attente»; «Le départ»; 23.50 Les rivières pourpres. La Série policière (Saison 4, 1 et 2/8) «Kovenkore» (1 et 2/2). Avec Olivier Marchal, Erika Sainte. Une nuit, un inconnu agresse un conducteur de car.</p>	<p>8.05 Okoo; 10.45 Escales en France; 11.15 Succulent !; 11.50 Outre-mer.l'info; 12.00 Régions d'ici; 12.15 ICI 12/13; 12.55 Météo à la carte; 14.35 Crimes parfaits; 16.45 Duels en familles; 17.20 Slam; 18.05 Questions pour un champion; 18.50 Journal Météo climat; 19.00 ICI 19/20 édition toutes régions; 19.50 Tout le sport; 20.00 Le mag Ligue 1; 20.20 Un si grand soleil.</p> <p>21.05 Les vieux fourneaux. Comédie (2018), de Christophe Duthuron, avec Pierre Richard, Eddy Mitchell (1h30). Un vieil homme veut retrouver et se battre avec l'amant de son épouse défunte. Ses amis et sa petite-fille veulent l'en empêcher; 22.35 Martinique, terre de centenaires. Doc. La Martinique est devenue, en 2023, la cinquième zone bleue de la planète, une région où la population jouit d'une longévité hors-norme. Enquête.</p>	<p>7.50 Invitation au voyage; 9.25 L'empire Erdogan; 11.05 Food Markets; 11.50 L'Altes Land : au cœur des vergers et des anciens marais; 13.00 La nouvelle vie des exilés russes à Belgrade; 13.35 Alice et le maire. Comédie dramatique; 15.20 L'or blanc de Noirmoutier; 15.55 Le peuple des océans; 17.20 Invitation au voyage; 18.55 Voyage en cuisine; 19.45 Arte journal; 20.05 28 minutes.</p> <p>20.55 Espion, lève-toi. Film d'espionnage (1982), d'Yves Boisset, avec Lino Ventura (1h30). Un espion français «en sommeil» depuis quelques années, à qui on confie à nouveau une mission, s'aperçoit qu'il est victime d'une machination; 22.35 Les assasins sont parmi nous. Drame (1946), de Wolfgang Staudte, avec Hildegard Knef (1h20). VM. NB. En 1945, à Berlin, un ancien soldat décide de tuer l'officier qui le commandait sur le front de l'Est.</p>	<p>10.00 Le Mag de la santé; 11.00 Le Honduras, côté sauvage; 11.50 Imprévu; 12.00 Les trésors des abbayes et cathédrales françaises; 13.00 A vous de voir; 13.35 Le Mag de la santé; 14.40 SOS animaux sauvages; 15.05 Cerveau, le bonheur est dans l'assiette !; 16.00 Baïes, la cité antique engloutie; 16.55 C pas si loin; 17.25 C dans l'air l'invité; 17.40 C dans l'air; 18.55 C à vous; 20.05 C à vous la suite.</p> <p>21.05 Le monde de Jamy. Doc. «Le réveil des volcans d'Europe». Jamy Gourmaud et des vulcanologues expliquent le fonctionnement des volcans d'Europe et la façon dont ils sont surveillés pour faire face à leur éventuel réveil; 22.40 C ce soir. Talk-show. Présenté par Karim Rissouli. En direct. «C ce soir» propose un débat d'idées sur un sujet de l'actualité politique ou sociale du jour avec comme ambition d'éclairer la complexité du monde.</p>	<p>5.30 Incroyables transformations; 8.35 M6 Bou-tique; 9.45 Ça peut vous arriver; 11.35 Ça peut vous arriver chez vous; 12.45 Le 12.45; 13.40 Un jour, un doc; 17.25 La roue de la fortune; 18.35 La meilleure boulangerie de France. Jeu. «Champagne-Ardenne»; 19.45 Le 19.45; 20.35 Scènes de ménages. Série humoristique. Avec Valérie Karsenti, Frédéric Bouraly, Gérard Hernandez.</p> <p>21.10 Mariés au premier regard. Documentaire. Après le cap du mariage et de leur première rencontre passé, les nouveaux époux apprennent à se connaître au cours de leur voyage de noces; 23.20 Mariés au premier regard : nouveau rendez-vous avec l'amour. Télé-réalité. Six célibataires qui ont osé miser sur la science pour trouver leur conjoint ont malheureusement vu l'expérience tourné court. Ils sont prêts à retenter leur chance.</p>	<p>Canal+ CRYPTÉ: 21.10 Cimetière indien. Série de suspense. Avec Mouna Soualem. France 4 21.00 Culture-box, le show. Magazine. LCP 20.30 Les ombres de Documentaire. RTL 9 20.55 Sans un bruit. Film d'horreur (2018), de et avec John Krasinski, avec Emily Blunt (1h30). W9 21.10 Le flic de Beverly Hills 2. Film policier (1987), de Tony Scott, avec Eddie Murphy (1h40). TMC 21.25 Black Adam. Film d'action (2022), de Jaume Collet-Serra, avec Dwayne Johnson (2h00).</p> <p>KTO 19.55 SIC; 20.05 Vêpres à Notre-Dame de Paris; 20.35 J'ai pris la route. Documentaire; 21.30 Dominicans TV; 21.45 La vie des diocèses; 22.10 SIC; 22.20 Au risque de l'Histoire; 23.10 Les sacrements expliqués; 23.20 Conférence de Carême; 0.10 Chapelet à Lourdes.</p>

bourse

Séance du vendredi 4 avril. Cours en clôture.

CAC 40		7 274,95 pts		SBF 120		Dernier		% Var		% 31/12	
Séance	-4,26%	Sur un an	-10,75%	Accor	37,81	-6,27	-19,62	Dassault Aviation	279,8	-7,35	+41,89
Indices				Adp	93,8	-2,60	-16,03	Dassault Systemes	33,57	-0,80	+0,21
Paris		Dernier	% Var	Air France - klm	7,592	-4,17	-6,55	Derichebourg	4,962	-6,02	-7,34
SBF120	5 503,73	-4,36		Air Liquide	173,2	-0,63	+10,37	Edenred	29,15	-3,16	-8,19
SBF250	5 383,60	-4,36		Airbus	146,9	-7,04	-5,09	Eiffage	104,2	-5,36	+22,99
Places étrangères				Alstom	18,33	-7,21	-14,98	Ellor Group	2,254	-4,33	-19,96
Dow Jones (New York)	39 043,86	-3,70		Alten	82,25	-5,62	+4,05	Ellis	19,58	-3,83	+3,60
Nasdaq (New York)	17 749,02	-4,17		Amundi	62,6	-5,86	-2,49	Emeis	10,218	-3,18	+68,59
Nikkei (Tokyo)	33 780,58	-2,75		Aperam	25,12	-7,65	-0,40	Engie	18,45	-2,48	+20,51
EuroStoxx 50	4 894,10	-4,29		Arcelormittal Sa	22,75	-8,45	+1,43	Eramet	42,4	-6,81	-21,70
FT 100(Londres)	8 054,98	-4,95		Argan	57,5	-7,26	-4,96	Essilorluxottica	243,4	-1,97	+3,31
Monnaies				Arkema	63,4	-4,30	-13,80	Eso	131,4	-6,54	+21,22
Change				Atos	0,004	-5,00	+46,15	Eurazeo	59,1	-6,86	-17,86
Etats Unis EUR/USD	1,1057	-0,36		Axa	37,57	-5,44	+9,47	Eurofins Scient.	47,75	-3,20	-3,16
Gde-Bret.EUR/GBP	0,8499	+0,99		Ayvens	7,36	-4,60	+12,45	Euronext	133	-4,86	+22,81
Suisse EUR/CHF	0,9407	-1,37		Beneteau	7,32	-5,91	-17,01	Exosens	32	-2,97	+64,69
Japon EUR/JPY	160,5600	-0,99		Bic	54,2	-9,21	-15,05	Fdj United	28,64	-1,58	-23,05
Matières premières				Biomerieux	114,7	-3,53	+10,82	Forvia	6,048	-6,87	-30,32
Or		Pièce Suisse 20F	538,90	Bnp Paribas Act.a	68,67	-6,82	+15,96	Gecina	86,5	-3,24	-4,37
Lingot 1 KG Env.	91 790,00	Pièce Latine 20F	530,00	Bollere	5,15	-4,36	-13,30	Getlink Se	15,715	-3,62	+2,01
Pièce 10 Dol USA	417,90	Souverain	698,90	Bouygues	35,58	-3,99	+24,67	Gtt	129,6	-5,95	+0,78
Pièce 10 Florins	577,00	Pétrole		Bureau Veritas	26,78	-0,22	-8,73	Hermes Intl	227,3	-2,82	-2,11
Pièce 20 Dollars	3 179,75	Le baril à Londres	65,43 \$	Capgemini	128,35	-5,03	-18,84	Icade	19,62	-5,49	-14,62
Pièce 20F	560,00	Le baril à NY	61,94 \$	Carmila	17,04	-4,80	+6,37	Id Logistics Group	329,5	-4,91	-13,18
				Carrefour	13,245	-1,93	-3,53	Imerys	27,36	-4,54	-2,98
				Clariane	3,706	-5,31	+77,49	Interparfums	36	-6,13	-11,76
				Coface	16,42	-5,58	+14,19	Ipsen	102,9	-4,55	-7,05
				Covivio	48,14	-7,16	-1,27	Ipsos	39,12	-3,88	-14,81
				Credit Agricole	15,735	-4,46	+18,40	Jedecaux	14,06	-5,57	-7,26
				Danone	72,32	-0,90	+11,06	Kering	170,86	-3,78	-28,29
								Kleppierre	30,28	-3,13	+8,92
								L'oreal	349,7	-0,34	+2,30
								Legrand	89,38	-4,04	-4,96
								Lvmh	530	-2,38	-16,60
								Maurel Et Prom	4,254	-5,55	-25,11
								Medicell	13,38	-3,88	-19,49
								Mercialys	11,25	-5,22	+11,28
								Mersen	18	-	-12,62
								Michelin	12,92	-5,56	+14,95
								Nexans	31,4	-1,88	-1,26
								Nexity	82	-9,14	-21,31
								Nexity	8,905	-3,68	-31,50
								Opmobility	8,325	-3,03	-17,00
								Orange	12,185	-1,89	+26,56
								Pernod Ricard	88,56	-1,64	-18,75
								Planisware	22,615	-6,10	-19,58
								Pluxee	17,948	-2,87	-4,10
								Publicis Groupe Sa	80,9	-4,35	-21,46
								Remy Cointreau	41,18	-3,20	-29,49
								Renault	44,25	-2,83	-5,95
								Rexel	21,94	-5,47	-10,81
								Robertet	803	-0,25	-5,31
								Rubis	23,76	-6,82	-0,50
								S.e.b.	73,9	-6,99	-15,54
								Safran	218,3	-6,39	+2,92
								Saint Gobain	81,78	-7,74	-4,57
								Sanofi	96	-3,73	+2,41
								Sartorius Sted Bio	164,5	-4,83	-12,82
								Schneider Electric	189,5	-6,65	-21,34
								Scor Se	23,54	-10,43	-0,42
								Ses	5,135	-0,39	+67,92
								Societe Generale	34,545	-10,45	+27,19
								Sodexo	54,2	-6,15	-31,87
								Solitec	45,86	-0,91	-47,38
								Solvay	30,32	-3,22	-2,70
								Sopra Steria Group	160,1	-6,21	-6,37
								Spie	38,1	-4,32	+26,83
								Stellantis Nv	8,786	-6,23	-30,51
								Stmicroelectronics	17,022	-6,69	-29,88
								Techmp Energies	26,88	-6,73	+4,59
								Teleperformance	86,14	-2,73	+3,63
								Tfi	8,3	-5,09	+13,47
								Thales	237,9	-5,74	+71,58
								Totalenergies	53,07	-6,24	-0,56
								Trigano	100,5	-2,52	-17,83
								Ubisoft Entertain	9,548	-7,70	-27,39
								Unibail-rodamco-co	67,72	-9,25	-6,88
								Valeo	7,582	-5,06	-8,58
								Vallourec	15,015	-8,08	-8,56
								Valneva	2,614	-17,59	+20,91
								Veolia Environ.	30,77	-5,61	+13,50
								Verallia			

À VIF / l'espace du débat

« Sortons de nos têtes l'idée qu'on pourrait développer un pays de l'extérieur »



Rémy Rioux

Directeur général de l'Agence française de développement

(Crédit photo : Emmanuel Lafay)

Un conseil présidentiel s'est tenu autour d'Emmanuel Macron, vendredi 4 avril, sur les partenariats internationaux, avec une nouvelle doctrine sur l'aide publique au développement (APD). Pourquoi cette refonte ?

R. R. : Il était crucial que le président et le gouvernement s'expriment sur le sujet de la coopération internationale, comme ils l'avaient fait sur la sécurité et le commerce. Il fallait marquer une différence après le coup de butoir américain – la fermeture de l'USaid, les menaces sur le multilatéralisme – et dans le contexte de coupes budgétaires partout en Europe, en particulier au Royaume-Uni, qui a baissé son aide au développement de 0,5 à 0,3% de son PIB pour financer son effort de défense. L'OCDE envisage une baisse de l'ordre de 60 milliards de dollars (55 milliards d'euros) en une seule année, près de 30% de l'APD mondiale. C'est un choc majeur pour l'humanitaire, pour la santé mondiale et pour certains pays très dépendants comme la République démocratique du Congo, l'Éthiopie ou le Soudan.

Le conseil présidentiel a réaffirmé la vision progressiste et humaniste de la France et l'importance de partenariats internationaux solides, conformes à nos valeurs et à nos intérêts, contre les inégalités et la pauvreté, pour le climat, la biodiversité et la stabilité de notre monde. C'est réconfortant !

Donald Trump a-t-il sonnè l'arrêt de mort de l'APD ?

R. R. : Il serait simpliste de ne voir dans la crise actuelle que l'effet d'une idéologie ou un simple problème budgétaire. Tous les acteurs de la politique de développement comprennent qu'une évolution structurelle est en train

de se dessiner. Elle suppose d'identifier et de défendre ce à quoi nous tenons le plus, et d'être offensif pour proposer un nouveau cadre et une nouvelle architecture internationale, cohérents avec ce nouveau monde.

Les États-Unis remettent en cause l'ordre qu'ils ont eux-mêmes établi, en « 3D » – diplomatie, défense et développement – et fondé sur le droit et les institutions internationales. Un ordre que contestait déjà le Sud global. Quand nous parviendrons à sortir du piège de ce double ressentiment, une phase de reconstruction va s'ouvrir. Peut-être même aux États-Unis, où l'on parle d'une nouvelle agence humanitaire et d'un rôle renforcé confié à USDFC, la banque publique de développement que Trump a créée en 2018 et qui correspond aujourd'hui à notre filiale Proparco.

« Les États-Unis remettent en cause l'ordre qu'ils ont établi, en « 3D » – diplomatie, défense et développement – et fondé sur le droit et les institutions internationales. »

À quoi pensez-vous ?

R. R. : Le président Macron a pris l'initiative. Avec la coalition dite du « 4P », le mouvement Finance en commun (FiCS), le Forum et le Dialogue de Paris, nous travaillons depuis plusieurs années à inventer un nouveau multilatéralisme, vaste, ouvert, innovant, mobilisant en profondeur les forces vives de chacune des nations volontaires. En proposant de redéfinir l'« aide publique au déve-

loppement » en « investissement solidaire et durable », nous voulons protéger les moyens de la solidarité pour les plus vulnérables, tout en faisant lever sur les financements privés pour nos biens communs, et d'abord le climat. Je me réjouis que le gouvernement, en particulier les ministres Lombard, Barrot et Mohamed Soilihi, s'adresse aux Français pour renforcer leur soutien à notre action internationale. L'AFD, qui travaille étroitement avec nos entreprises, la société civile et les collectivités locales, est à leurs côtés.

Comment avez-vous réagi aux attaques frontales envers l'AFD, notamment la une du JDD sur les « milliards engloutis de l'aide aux pays étrangers » ou encore « ces délires que financent vos impôts » ?

R. R. : Cela faisait des mois que nous nous préparions en interne à une attaque contre la solidarité internationale. Il a fallu établir les faits, expliquer l'impact des projets et la rigueur de la gestion de l'AFD, et rappeler surtout l'importance de lier nos intérêts avec ceux de nos partenaires. La belle tribune publiée par 130 députés et les prises de position de très nombreux acteurs de la société civile nous ont confortés et incitent à être plus offensifs encore. Je le ferai bientôt, en présentant notre nouveau plan stratégique. Si l'on met de côté les caricatures, je me réjouis qu'un débat démocratique soit à présent ouvert.

Pourquoi ?

R. R. : Parce que le monde a profondément changé depuis 1961, date de la création de l'USaid par le président Kennedy. Nous ne sommes plus aussi clivés entre très riches et très pauvres, après l'émergence économique de nombreux pays. Et depuis l'Accord de Paris sur le climat, nous savons que nous devons agir simultanément dans deux dimensions : celle de l'investissement solidaire, pour ne laisser personne de côté ; et celle de l'investissement durable, pour que la croissance respecte les limites de la planète. Et puisque personne ne sait exactement com-

« Le moment est venu de définir un cadre nouveau, qui réconciliera développement et climat, Nord et Sud, court terme et long terme. »

ment faire, sortons définitivement de nos têtes l'idée qu'on pourrait développer un pays de l'extérieur et qu'il s'agirait au fond, pour tous, de devenir... américains !

Cette ligne est-elle assez partagée pour être crédible ?

R. R. : Il y a un mois, avec le G20, nous avons organisé au Cap en Afrique du Sud le cinquième sommet Finance en commun, qui réunit toutes les banques publiques de développement et que j'ai le privilège de présider. Nous étions 2500 participants, venus des quatre coins du monde, au travail pour réaffirmer notre agenda commun, redéfinir une architecture internationale efficace et contrer la fragmentation. Le moment est venu de définir un cadre nouveau, qui réconciliera développement et climat, Nord et Sud, court terme et long terme. Je suis convaincu que c'est possible. Le Brésil, qui préside les Brics et accueillera la COP30 à Belem, peut jouer un rôle utile, sur la fiscalité internationale en particulier. Le Canada, à la barre du G7 juste avant la France, vient de placer Mark Carney à sa tête, très engagé sur le climat. Et l'Europe va, j'en suis sûr, s'affirmer encore plus dans ce domaine, en innovant par exemple sur les crédits carbone. N'oublions pas que le Fonds européen de développement est né en 1958, en même temps que le traité de Rome, et que l'Europe est trois fois plus puissante et généreuse que les États-Unis en matière de financement du développement. **Recueilli par Jean-Baptiste François et Nicolas Senèze**

« À Vif » est le lieu des débats de La Croix. Il a pour vocation de permettre l'échange d'opinions et d'idées et l'expression du pluralisme sur les sujets religieux comme de société et d'actualité. Sur www.la-croix.com/Debats vous pouvez retrouver tous les débats d'« À Vif » ainsi que notre charte.

Jean-Paul II était un modèle vivant de prêtre et de pasteur

66 Père Stefano Cascio
Curé de Saint-Bonaventure
et directeur adjoint
de la communication
au diocèse de Rome

Lorsque j'étais séminariste et que l'on me demandait mon âge je répondais : « Comme le pape. » Je suis né au moment de son élection, il a accompagné ma jeunesse. Jean-Paul II, pour ma génération, n'était pas seulement le pape, il était un pasteur, un grand-père qui accompagnait notre formation spirituelle et humaine. Son pontificat (1978-2005) a profondément marqué l'Église et toute une génération de prêtres dont je fais partie. Nous qui avons été formés sous son pontificat, sommes appelés « prêtres de la génération Jean-Paul II », nous portons son empreinte spirituelle, théologique et pastorale.

Jean-Paul II hérite d'une Église en pleine transformation après Vatican II. Un nouveau dialogue avec le monde moderne s'est ouvert, la liturgie renouvelée et le rôle des prêtres et des laïcs repensé. La période post-conciliaire est mar-

quée par des tensions entre réforme et continuité, entre ceux qui souhaitent approfondir l'esprit du Concile et ceux qui s'inquiètent de certaines dérives. Le pape, qui a été père du Concile, cherche à en appliquer les enseignements. Il insiste sur la nécessité d'une interprétation authentique du Concile, refusant à la fois un modernisme excessif et un repli intégriste.

Dans les années 1980-2000, la société occidentale connaît des transformations rapides : sécularisation croissante, relativisme moral, crise des vocations. Les prêtres qui, comme moi, émergent sous Jean-Paul II doivent affronter un monde où l'Église a perdu de son influence et où la foi catholique n'est plus un repère culturel dominant. Parallèlement, l'effondrement du communisme en Europe de l'Est ouvre de nouveaux horizons à l'évangélisation. La mondialisation et la révolution numérique changent aussi les

modes de transmission de la foi. Jean-Paul II appellera de ses vœux une « nouvelle évangélisation », terme qu'il a repris de Paul VI, c'est-à-dire être présents dans le monde mais sans compromis avec la foi.

un don total à Dieu, dans la ligne de la spiritualité du don de soi qu'il a promue jusqu'à sa mort, une dimension sacrée et missionnaire du ministère et non la vision d'un sacerdoce trop sécularisé ou fonctionnarisé. Nous portons le col

Notre engagement pour la vie, la famille, l'éducation et l'évangélisation, héritage doctrinal et spirituel de Jean-Paul II, reste un ferment important dans l'Église d'aujourd'hui.

Jean-Paul II est resté pape pendant plus de vingt-six ans. Il a façonné une vision dynamique et exigeante du sacerdoce. Pour de nombreux jeunes, il était un modèle vivant de prêtre et de pasteur, mêlant charisme, exigence doctrinale et proximité avec les fidèles.

Jean-Paul II insistait sur la centralité de la prière dans la vie du prêtre. Ma génération cherche à développer une spiritualité, souvent nourrie par l'adoration eucharistique, une forte dévotion mariale et un attachement à la liturgie. Le sacerdoce est pour nous

romain, parlons de vocation et prônons une vie de célibat vécue dans la joie, influencés par un pape qui insistait sur l'importance d'un « nouveau printemps des vocations », appelant les prêtres à témoigner avec audace et clarté de leur mission spécifique.

Malgré l'élan donné par Jean-Paul II, la crise des vocations reste une réalité dans les pays occidentaux. De nombreux prêtres se retrouvent seuls, avec des charges pastorales lourdes. Nous devons souvent gérer plusieurs paroisses et faire face à une baisse de la

pratique religieuse. L'actuel pontificat a introduit de nouvelles dynamiques dans l'Église et la génération Jean-Paul II peut se sentir en décalage avec certaines évolutions pastorales récentes, notamment sur des approches plus souples en matière de morale. Malgré les défis, nous avons apporté notre pierre à l'édifice pour bâtir une Église plus proche des laïcs, plus enracinée dans la prière et plus audacieuse dans l'annonce de l'Évangile. Notre engagement pour la vie, la famille, l'éducation et l'évangélisation, héritage doctrinal et spirituel de Jean-Paul II, reste un ferment important dans l'Église d'aujourd'hui. Jean-Paul II, en pensant aux jeunes de Tor Vergata, écrivait, en conclusion de l'Année jubilaire 2000 : « (...) Me laissant prendre par leur enthousiasme, je n'ai pas hésité à leur demander un choix radical de foi et de vie, leur indiquant une tâche merveilleuse : se faire les "veilleurs du matin" (Is 21, 11-12) en cette aurore du nouveau millénaire. » (« Novo millennio ineunte »)

Si ma génération a dû naviguer entre fidélité et adaptation, elle a su incarner un modèle de prêtre authentique, inspiré par l'exemple lumineux de Jean-Paul II.

Accueillons les catéchumènes sans oublier la réforme de l'Église

Nous avons tous remarqué cette affluence de jeunes et de catéchumènes dans nos paroisses, particulièrement visible à la messe des Cendres cette année. Dans ce contexte, la journée mémorielle de prière qui a eu lieu ce vendredi 27 mars pour les victimes d'abus pourrait paraître presque incongrue. Mais pourquoi s'obstiner à regarder ce passé douloureux quand de tels défis pastoraux semblent ouvrir un si bel avenir pour l'Église ? L'urgence serait plutôt dans l'accueil de tous ces nouveaux venus que dans l'obstination pour la repentance. D'ailleurs, beaucoup le disent : la question des abus n'entre pas du tout en considération dans leur cheminement vers la foi catholique.

À l'inverse de ce discours qui commence à émerger, je crois qu'il y a quelque chose de providentiel dans la concomitance de ces deux événements. Il nous faut être

66

Père Clément Barré
Prêtre du diocèse
de Bordeaux

capable de tenir ensemble l'effort d'accueil des nouveaux venus et l'effort de réforme de l'Église. Ces deux réalités ne sont pas contradictoires, bien au contraire, elles participent de la même mission que le Christ confie à ses pasteurs : prendre soin de son Peuple.

Car la tentation est grande, devant l'affluence des nouvelles têtes, d'oublier celles qui ont disparu, celles qu'on ne voit plus parce qu'elles ont été blessées, bafouées ou dégoûtées, celles qui ont quitté

nos communautés sans faire de bruit. Notre sollicitude pastorale doit s'étendre aussi à ces personnes invisibles : nous devons faire au mieux pour rendre possible leur guérison par la pénitence, la mémoire et la recherche de la justice.

Au-delà de cette question essentielle, la lutte contre les abus est un service que nous rendons aux nouveaux venus eux-mêmes, qui ne sont pas si ignorants. Ils appartiennent à la génération #MeToo, certaines de ces jeunes filles et femmes ont vécu des agressions. Si les catéchumènes n'abordent pas la question de prime abord quand ils arrivent à l'Église, il est de notre responsabilité de ne pas la mettre sous le tapis. La plupart de ces nouveaux venus sont jeunes, très volontaires mais aussi très impressionnés par ce qu'ils découvrent et dont ils ignorent tout. En somme, le public vulnérable pour des prédateurs. On ne peut, bien sûr, pas leur reprocher cette ignorance, mais j'observe chez ceux que j'ac-

compagne qu'ils ont peu de critères pour discerner le vrai du faux dans le discours religieux.

Pour cela, il est bon que nous puissions leur transmettre la mémoire de ce qui a été commis, non pour jeter le soupçon sur tous les prêtres, mais pour les aider à se protéger. Par exemple, la formation à la confession pourrait inclure une partie sur ce que le prêtre a le droit de faire ou non, et comment réagir si quelque chose de suspect intervenait. Ces jeunes qui arrivent sont les futurs prêtres, évêques, religieux et religieuses, futurs couples et éducateurs de notre Église. Nous leur devons de pouvoir grandir dans la foi au sein d'une maison sûre qui ne craint pas la Vérité. Il nous faut aussi leur donner les moyens de commencer à construire avec nous ce que sera l'Église demain.

Quand nous avons commencé à voir arriver de nombreux jeunes dans notre paroisse, il y a un peu plus de deux ans, j'ai tout de suite

été frappé par la corrélation entre cet événement et la parution du rapport de la Ciase. Bien sûr, aucun lien de causalité ne peut être établi, mais la proximité temporelle est frappante. Je pensais alors à l'image de la source du Temple dans le Livre d'Ézéchiel, source d'eau vive qui coule et vient assainir les eaux mortes. Les lectures sociologiques peinent encore à définir les ressorts de ce phénomène de retour qui semble se dessiner. Mais, comme chrétiens, nous pouvons croire que c'est l'Esprit Saint qui est à l'œuvre. Ces catéchumènes et recommençants sont comme un fleuve d'eau vivifiante qui coule du côté du Christ et se déverse dans notre Église au milieu de ses eaux mortes. J'y vois un cadeau de la Providence mais aussi un grand défi pour nous ! Ne laissons pas la source tarir ni cette eau croupir, mais au contraire profitons de cette source nouvelle pour faire œuvre de purification et nous laisser vivifier par elle.

« Pierre Boulez était l'homme du coup de pied dans la fourmilière »

Comment expliquer que, cent ans après sa naissance et bientôt dix après son décès,

Pierre Boulez demeure une figure controversée ?

Christian Merlin : Je dirais sous forme de boutade que l'on ne prête qu'aux riches et que, d'une certaine manière, Pierre Boulez a bien cherché la contradiction. Dès ses débuts après la Seconde Guerre mondiale, il est l'homme du coup de pied dans la fourmilière. Avec intransigeance et conviction, il ne veut pas que la reconstruction de la vie musicale ranime de vieux modèles qu'il juge conservateurs et poussiéreux. Il s'attaqua ainsi sans ménagement aux institutions, aux orchestres ou à la radio. Cet esprit combatif, voire radical, lui valut rapidement des ennemis.

De la même manière, il compose et défend une musique qui ne se laisse pas facilement apprivoiser, ne cultivant ni la facilité, ni le charme. Très vite, il se voit vilipendé comme un artiste froid, cérébral, sans émotion.

Mais cela ne lui fait pas peur.

Après un temps d'« exil » en Allemagne, il revient en France à la demande de Georges Pompidou.

Devient-il alors un homme de pouvoir ?

C. M. : Le pouvoir pour le pouvoir n'intéressait pas Pierre Boulez. En revanche, c'était un pragmatique qui cherchait à obtenir les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs.

« Il compose et défend une musique qui ne se laisse pas facilement apprivoiser, ne cultivant ni la facilité, ni le charme. Très vite, il se voit vilipendé comme un artiste froid, cérébral, sans émotion. Mais cela ne lui fait pas peur. »

Il se rapproche donc de l'institution tout en refusant de dépendre d'elle. Il accepte ainsi de créer un centre musical financé par les pouvoirs publics (l'Ircam) mais reste méfiant envers la bureaucratie et parvient à se construire un empire à la lisière de l'appareil d'État. C'est extrêmement habile et intelligent de sa part et il saura rester en faveur auprès des régimes politiques successifs.

“

Christian Merlin

Musicologue, auteur d'une remarquable biographie de Pierre Boulez (1)

Objet de nombreuses commémorations en France et à l'étranger, le compositeur et chef d'orchestre Pierre Boulez, né le 26 mars 1925, a suscité un mélange d'admiration et de détestation. Christian Merlin décrypte ces contradictions.



Le chef d'orchestre Pierre Boulez à la Manhattan School of Music de New York, en 2005. akg-images/M. Kalter

Ses adversaires ont-ils une chance face à l'empire Boulez ?

C. M. : Pierre Boulez promeut ou pourfend des idées. Mais ses formules assassines peuvent, c'est vrai, blesser les personnes. Alors que hors du combat public, c'était un homme affable, attentif, à l'écoute.

Ce qui n'est pas le moindre de ses paradoxes... Et celui qui pouvait mettre K.-O. un adversaire institutionnel détestait, et fuyait résolument, le conflit dans la sphère privée.

Ses jugements musicaux étaient tout aussi sévères, même s'ils ont évolué au fil du temps et de l'expérience. Comme disait l'un de ses collaborateurs à l'Ircam, « son absolutisme était provisoire »... Ainsi, il refuse Maurice Ravel dans les années 1950-1960, lui préférant Debussy, le « vrai » moderne. Des années plus tard, il revient sur ses préventions et signera plusieurs enregistrements Ravel avec beaucoup d'enthousiasme. De même, lui qui détestait le néoclassicisme, dirigeait *Pulcinella* de Stravinski, tout simplement parce qu'il y « prenait du plaisir ».

Pourquoi son œuvre reste-t-elle considérée comme hermétique, voire inaudible ?

C. M. : Son œuvre a très vite polarisé les opinions. Dès la fin des années 1950, on lit sous la plume de critiques, dont

le célèbre Bernard Gavoty, des avis favorables concernant le chef d'orchestre Pierre Boulez mais négatifs sur le compositeur. On peut le comprendre car, je le répète, sa musique ne se livre pas à la première écoute et demande une participation active de l'auditeur. Toutefois, le temps passant et les nouvelles générations n'ayant pas connu les polémiques autour de sa personne et son rôle institutionnel, je constate qu'il ne suscite plus de réactions aussi tranchées entre les pour et les contre.

Était-il soucieux du public ?

C. M. : Mais oui ! Son purisme de créateur se doublait – encore un paradoxe ! – d'une fibre « communicante ». C'était un excellent pédagogue, qui savait parler avec clarté et persuasion de sa musique et de celle des autres. Il s'adressait ainsi aussi bien aux musiciens qu'aux auditeurs. Bien que de tempérament diamétralement opposé, il partageait ce goût de la transmission avec Leonard Bernstein.

Que conseillerez-vous à un auditeur qui voudrait découvrir le compositeur et le chef ?

C. M. : Je commencerais par le chef en conseillant d'écouter son enregistrement du *Sacre du printemps* de Stravinski en 1969 avec l'Orchestre de Cleveland (CBS/Sony Classical). C'était son œuvre fétiche, celle qui marque

l'entrée dans la modernité du XX^e siècle, a lancé sa carrière de chef et résume ses qualités de direction : clarté des rythmes, évidence de la construction, transparence sonore, mélange de tranchant et de souplesse, équilibre entre l'intellect et le physique...

Et, pour entrer dans son œuvre, je suggérerais *Répons*, partition des années 1980 qui allie son exigence à une forme de séduction, de sensualité même. Je pense notamment à l'entrée de l'électronique après les 21 premières mesures jouées par un ensemble acoustique : on croirait soudain entendre les cloches de Notre-Dame battre à la volée ! Ce passage illustre d'ailleurs la dimension transcendante et le sens du sacré de Pierre Boulez. Enfant de chœur dans sa jeunesse mais agnostique, voire anticlérical, une fois adulte, il conservait un goût pour le rituel (titre qu'il donne d'ailleurs à l'une de ses œuvres) et le mystère.

Recueilli par Emmanuelle Giuliani

(1) Fayard, 2019. Christian Merlin animera le colloque « Pierre Boulez, l'orchestre et la politique culturelle : vision et héritages », les 26 et 27 mars à la Philharmonie de Paris. À écouter également sur le site de France Musique les émissions sur « Pierre Boulez et l'orchestre », proposées par Christian Merlin.

Les scénarios de la relation franco-algérienne

par **Lucile Schmid**

Vice-présidente de la Fabrique écologique



Peut-on imaginer des relations apaisées entre la France et l'Algérie ? Depuis la reconnaissance par la France du caractère marocain du Sahara occidental à l'été dernier, la crise n'en finit pas, se concentrant sur les questions migratoires. Martelant ce qu'il qualifie de « *volonté d'humiliation à l'égard de la France* », le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, en a fait son sujet de prédilection. Sans doute voit-il dans son intransigeance une rampe de lancement pour devenir chef du parti des Républicains, voire candidat à l'élection présidentielle.

La question algérienne a aussi empoisonné les relations entre le premier ministre et le président de la République, lorsque François Bayrou a proposé de remettre en cause l'accord entre la France et l'Algérie de 1968, qui réglemente la présence des Algériens en France. Il a été sèchement rappelé à l'ordre par Emmanuel Macron, au nom de la compétence présidentielle.

L'Algérie est donc (re)devenue une question de politique intérieure stratégique, débordant d'ailleurs sur un ensemble de sujets sans liens évidents entre eux. L'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal à Alger et sa condamnation à cinq ans de prison ont suscité un fort émoi. Autre avatar de ce retour des questions algériennes dans le débat public, la polémique déclenchée par le journaliste Jean-Michel Apathie comparant les massacres de la conquête française de l'Algérie à plusieurs « Oradour-sur-Glane ».

Cette confusion ne bénéficie-t-elle pas à ceux qui jouent la surenchère ? Que le régime algérien ait utilisé l'esprit de revanche à l'égard de la France pour dissimuler ses propres turpitudes, son refus de la démocratie, sa corruption et son incapacité à assurer le développement économique du pays, cela est connu. Rien n'excusera la répression à l'égard du mouvement pacifique et démocratique du Hirak entre 2019 et 2021.

Regardons aussi ce qui se passe en France, en coulisses. L'histo-

rien Benjamin Stora a montré comment la guerre d'Algérie a joué un rôle central dans la naissance de l'extrême droite française, particulièrement dans le sud de la France. Éric Ciotti, rallié à ce camp, ne s'y trompe pas, renchérissant à la moindre déclaration de Bruno Retailleau. La fébrilité que suscite le Rassemblement national (RN), alors que l'élection présidentielle de 2027 est incertaine, alimente directement cette théâtralisation des malentendus avec l'Algérie.

L'historien Benjamin Stora a montré comment la guerre d'Algérie a joué un rôle central dans la naissance de l'extrême droite française.

Mais il existe aussi une véritable résonance au sein de la société française sur ce sujet. Qu'il s'agisse de la place de l'islam en France, des politiques migratoires ou de la question coloniale, ces questions sont souvent vues à travers le prisme algérien. L'imbrication entre une forme d'inconscient historique et l'actualité politique est frappante. La France continue d'être très sensible à la question algérienne.

Deux scénarios sont alors possibles. Soit un espace s'ouvre pour donner à cette relation la portée et la complexité qui sont les siennes, à partir de l'histoire mais pas seulement. La réalité des liens humains, les talents et les désirs partagés, les enjeux économiques et de savoirs. Cela ne peut pas exclure les sujets difficiles, comme la politique migratoire, mais cela ne peut s'y réduire. Soit, comme on y assiste aujourd'hui, la relation franco-algérienne est laissée en friche, utilisée par certains pour activer des préjugés racistes, fondés sur une vision de la nation rancie très éloignée de la réalité. Ce qui frappe aujourd'hui, c'est qu'une grande partie de la classe politique privilégie le scénario du pire. Alors qui pour prendre le contre-pied, et construire avec l'Algérie la relation que nous méritons ?

les chroniques

Le grand retour de la bêtise

par **Jean de Saint-Cheron**

Essayiste



Quelles que puissent être les imperfections de l'État dans nos sociétés démocratiques contemporaines, où l'on peut d'ailleurs critiquer le gouvernement sans être jeté en prison, on est globalement heureux des urgences hospitalières, de l'école gratuite et du fonctionnement des réverbères. Donald Trump peut insulter les juges et maudire les aides sociales autant qu'il veut, il est d'ailleurs un faux libertarien, sa guerre commerciale à coups de droits de douane étant une totale aberration au regard de toutes les théories libérales depuis Adam Smith.

En décrétant la fin de la mondialisation économique, le promoteur immobilier de Mar-a-Lago est le chef d'un État très fort. Mais son discours incohérent s'inscrit dans le fameux « retour des populismes », dont l'une des caractéristiques est d'exciter la défiance du peuple vis-à-vis des institutions démocratiques et de l'État de droit.

Or ce genre de discours est de plus en plus décomplexé de notre côté de l'Atlantique : la semaine dernière, en France, aux deux extrémités de l'échiquier politique, on a vu des représentants de la nation attaquer frontalement le fonctionnement des institutions, continuant d'inoculer dans des consciences souvent peu renseignées, ou carrément ignorantes du droit, le poison de l'idée d'un État qui les trompe.

Ce genre de discours populistes est de plus en plus décomplexé de notre côté de l'Atlantique.

À l'extrême droite, on a vu des députés s'en prendre avec une violence et une malhonnêteté intellectuelle extraordinaires à l'institution judiciaire, alors que l'immense majorité des spécialistes, avocats ou professeurs d'université de tous bords politiques s'accordent à dire que la peine prononcée à l'encontre de Marine Le Pen correspond à l'application du droit en vigueur – qui tend de plus en plus à supprimer le régime particulier dont les élus avaient pu jouir par le passé.

La peine prononcée est certes le fait de l'interprétation d'un juge, mais celle-ci se fait dans les limites du droit et il n'y a, semble-t-il, pas le moindre doute ni sur la gravité des faits ni sur la culpabilité de Marine Le Pen.

À l'extrême gauche, on a vu un député LFI faire publiquement (à l'occasion d'une commission d'enquête parlementaire, et jusque sur les réseaux sociaux) le procès du ministre de l'éducation nationale quant à la rupture du contrat qui liait deux établissements scolaires musulmans avec l'État. Là encore, l'administration a beau expliquer factuellement que les établissements en question étaient incontestablement et gravement fautifs, les imbéciles retiendront qu'il s'agit de mesures islamophobes injustes, la preuve : on ne rompt pas de contrat avec des établissements de l'enseignement catholique. (Alors que la réalité, c'est que les rapports sur les établissements musulmans dont le contrat a été rompu étaient totalement accablants, ce qui n'est pas le cas pour les établissements catholiques pointés du doigt par une certaine presse de gauche, comme Stanislas, établissement qui arrive d'ailleurs cette année, une fois de plus, en tête du classement des lycées les plus performants de France, public et privé confondus – preuve, peut-on estimer, que le programme de l'éducation nationale y est bien enseigné.)

Un extraordinaire passage de Simone Weil (*Oppression et liberté*, posth. 1955) me paraît devoir être ingéré rapidement par quiconque cherche l'antidote à ces discours empoisonnés : « *De toutes parts on est obsédé par une représentation de la vie sociale qui, tout en différant considérablement d'un milieu à l'autre, est toujours faite de mystères, de qualités occultes, de mythes, d'idoles, de monstres ; chacun croit que la puissance réside mystérieusement dans un des milieux où il n'a pas accès (...). Rien n'est plus facile que de répandre un mythe quelconque à travers toute une population. Il ne faut pas s'étonner dès lors de l'apparition de régimes "totalitaires" sans précédent dans l'histoire. (...) Là où les opinions irraisonnées tiennent lieu d'idées, la force peut tout. »*

LA CROIX

contact

Service client

Téléphone : 01 74 31 15 02
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Votre abonnement Numéro non reçu, retard de livraison, échéance de votre abonnement, problème de connexion

Votre compte client :
librairie-bayard.com/compte
Question/Réponse en ligne :
librairie-bayard.com/aide
Formulaire de contact :
librairie-bayard.com/serviceclient

Pour un changement d'adresse définitif ou temporaire

librairie-bayard.com/serviceclient
en précisant vos nom et adresse
actuelle, votre adresse temporaire,
et les dates de changement. Délais de
prise en compte maximums: 5 à 7 jours.

Pour vous abonner

Par internet : la-croix/abo.com
Par courrier : «La Croix», TSA 70008,
59714 Lille Cedex 9

Contactez la rédaction

15 Boulevard Gabriel Péri,
CS 10042 92245 Malakoff cedex.
Site : la-croix.com
Téléphone : 01 74 31 68 36
lecteurs.lacroix@groupebayard.com
Sur les réseaux sociaux :
Facebook : @lacroixjournal
Twitter : @LaCroix
Instagram: journal.lacroix
Publicité 01.74.31.60.60.
Carnet 01.74.31.66.06
de 9h à 17h, du lundi au vendredi.
carnetlacroix@bayardmedia.fr
Petites annonces Tél. : 01.74.31.16.18
(de 9h à 18h). Fax : 01.74.31.60.00.
Contact marchands de journaux

0 800 29 36 87 Service gratuit + prix appel

Édité par BAYARD, société anonyme
à directoire et conseil de surveillance.
15 Boulevard Gabriel Péri CS 10042
92245 MALAKOFF CEDEX
Téléphone : 01.74.31.60.60.
Fax : 01.74.31.60.01.

Directoire : François Morinière
(Président et Directeur de la publication),
Dominique Greiner, (Directeur Général)
Président du Conseil de surveillance :
Hubert Chicou.

Actionnaires : Augustins de l'Assomption
(93,7% du capital), SA Saint-Loup,
Association Notre-Dame de Salut.

Directrice de la rédaction : Anne Ponce.

Directeur adjoint de la rédaction :
Séverin Husson.

Rédacteurs en chef : Arnaud Alibert,
Fabienne Lemahieu, Jean-Christophe Ploquin,
Bruno Bouvet.

Rédacteurs en chef adjoint : Loup Besmond
de Senneville, Paul de Coustin.

Rédacteur en chef technique : Pierre Allais.

Correspondant permanent à Rome :
Mikael Corre.

**Directrice du marketing audience et
du développement de la marque** : Laurence
Szabason-Gilles. **Responsable de la vente
au numéro** : Marie-Pierre Tour. **Bayard
Publicité-La Croix**. **Directrice** : Sibylle Le Maire.

Directrice adjointe : Fabienne Marquet,
18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex.

Fabrication : Bayard Presse, 18, rue Barbès,
92128 Montrouge Cedex. **Impression** :

Paris Offset Print, 30, rue Raspail, 93120

La Courneuve ; Midi Print, ZA du pôle actif,
30660 Gallargues-le-Montueux.

Bayard Presse Benelux : Éditeur responsable :

Laurence Festrats, rue de la Fusée 50, bte 10,
1130 Bruxelles. Téléphone : (0800) 250.38.

Site : www.bayardchretien.be. N° de compte :

732 0043201-87. **États-Unis** : La Croix (USPS
n° 020305) is published daily in Paris by Bayard

Presse at a yearly subscription rate of 714\$US.

Periodicals postage paid at Champlain NY and
additional mailing offices. Address changes

should be sent to : IMS of NY, box 1518,
Champlain NY 12919-1518. Printed in France.

Origine du papier : France.

Taux de fibres recyclées : 50,5 %.

Origine des fibres : papier issu de forêts gérées
durablement. Impact sur l'eau : P₀ : 0,010 kg/T

Reproduction d'articles interdite

sauf autorisation de la Direction.

N° de commission paritaire (CPPAP) :

1029 C 85695. ISSN : 0242-6056.

Dépôt légal à date de parution.

Abonnement annuel plein tarif : 474 €.



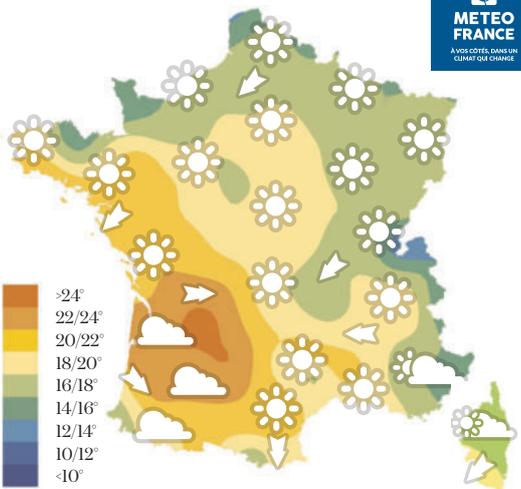
météo



Lundi

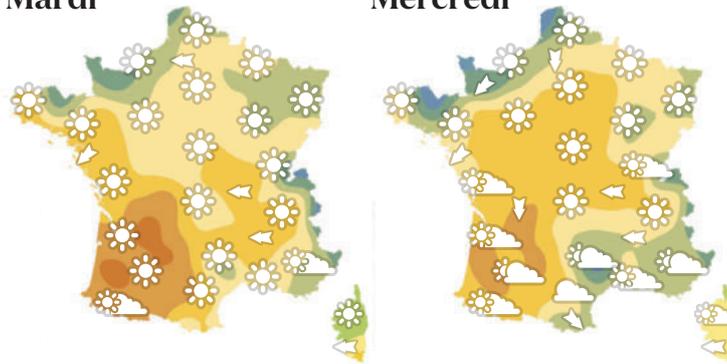
Les températures

Lille	5°	17°
Brest	7°	22°
Reims	2°	18°
Paris	8°	19°
Le Mans	7°	21°
Strasbourg	3°	16°
Nantes	9°	21°
Besançon	4°	18°
La Rochelle	9°	21°
Clermont-Fd	1°	17°
Bordeaux	11°	24°
Lyon	6°	19°
Grenoble	8°	20°
Biarritz	12°	16°
Toulouse	11°	22°
Perpignan	16°	19°
Marseille	13°	18°
Nice	12°	16°
Ajaccio	13°	20°



Mardi

Mercredi



mots croisés

Problème n° 8611 d'Arthur Gary

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontalement. – I. Pour un artiste, ce n'est pas faire preuve d'originalité. – II. Réduire. Il ajoute un cerne au fût. – III. Qui sont à régler. Dame qui n'a pas la tête dans les nuages... – IV. Préposition. Rétrécissement d'un organe. – V. Bateau. Pêché à la ligne. – VI. Petit esprit. En Normandie. – VII. Usée par frottement. Titane. – VIII. Un tiers. Abréviation pieuse. Touchés. – IX. Groupes fermés. Poisson rouge. – X. Obtenue. Armes à feu.

Verticalement. – 1. D'une région où il y a un Sedan dedans... – 2. Occasionna. Il n'est pas encore expérimenté. – 3. Principe de vie. Il fait son lit chez le voisin. Pour désigner. – 4. Croquant. – 5. Avant le participe présent. Natter. – 6. Prise par la main. Note. – 7. Pays asiatique. Coule en Manche. – 8. Épouse d'Héraclès. Céréale. – 9. Grande quand on pardonne facilement. – 10. Prince troyen. Vues au cadastre.

Solutions du n° 8610: Horizontalement. – I. Paperasses. – II. Oregon. Ait. – III. Tor. Ségur. – IV. En-cas. Étel. – V. Ânière. – VI. Tain. Torts. – VII. Ir. Alun. H.S. – VIII. Etc. Avisée. – IX. Léda. Émise. – X. Slice. Ôres. **Verticalement.** – 1. Potentiels. – 2. Aron. Artel. – 3. Perçai. C.D.I. – 4. Èg. Anna. A.C. – 5. Rossi. Là. – 6. Âne. Étuve. – 7. Geronimo. – 8. Sauter. Sir. – 9. Èire. Thèse. – 10. St. Lassées.

saint du jour

Saint Jean-Baptiste de La Salle (+ 1719)

Après des études à la Sorbonne et au séminaire de Saint-Sulpice, Jean-Baptiste de La Salle est ordonné prêtre. Passionné par l'éducation, il ouvre des écoles gratuites pour les filles, puis pour

les garçons, ainsi qu'un séminaire pour la formation des instituteurs. Il fonde en 1684 la congrégation des Frères des écoles chrétiennes. Il est canonisé en 1900.

Demain Saint Gautier

méditation

Mardi de la 5^e semaine de Carême

(Jn 8, 21-30)

Jésus évoque son départ et interpelle ses auditeurs sur leur besoin d'être sauvés. Or, le salut suppose de croire en lui pour passer avec lui de ce monde au Père. Jésus déconcerte ces pharisiens, les Juifs, trop ravis à leur raisonnement terre à terre, trop inquiets pour leur pouvoir. Ils s'enferment dans leurs vues à court terme et l'application de la Loi, et Jésus ne parvient pas à leur ouvrir les yeux.

La métaphore spatiale de l'en-bas et l'en-haut, l'opposition entre « de ce monde » et « pas de ce monde », précisent la mission de Jésus: descendu du ciel, il sera mis à mort sur la croix, mais la croix dressée vers le ciel signifiera l'élévation du Fils dans la gloire

du Père. Prenant sur lui les péchés du monde, il en est victorieux par sa résurrection révélant au monde qu'il est bien Dieu. La croix est la clé théologique de cet échange: c'est en elle que culmine le mystère pascal qui nous sauve. Le « JE SUIS » fait écho à la révélation de Dieu à Moïse au Buisson ardent, et la croix dressée au Calvaire est signe de vie comme le serpent de bronze dressé par Moïse (Nb 21, 4-9). En Jésus, Dieu veut sauver tous les hommes.

Verbe fait chair, Jésus est la Parole de vérité, la manifestation de Dieu en notre humanité, la présence de son amour en ce monde. Opération-vérité en ce Carême. À l'approche de Pâques, réoriente mon regard, Seigneur. Qu'il se tourne vers mes frères en quête d'espérance, qu'il s'élève vers toi d'où me vient le salut.

Michèle Clavier, laïque
(diocèse de Perpignan-Elne)

Autres lectures : Nb 21, 4-9 ; Ps 101

LA CROIX

Découvrez la formule intégrale

le quotidien (du lundi au vendredi) + le magazine
La Croix L'Hebdo + tout le numérique



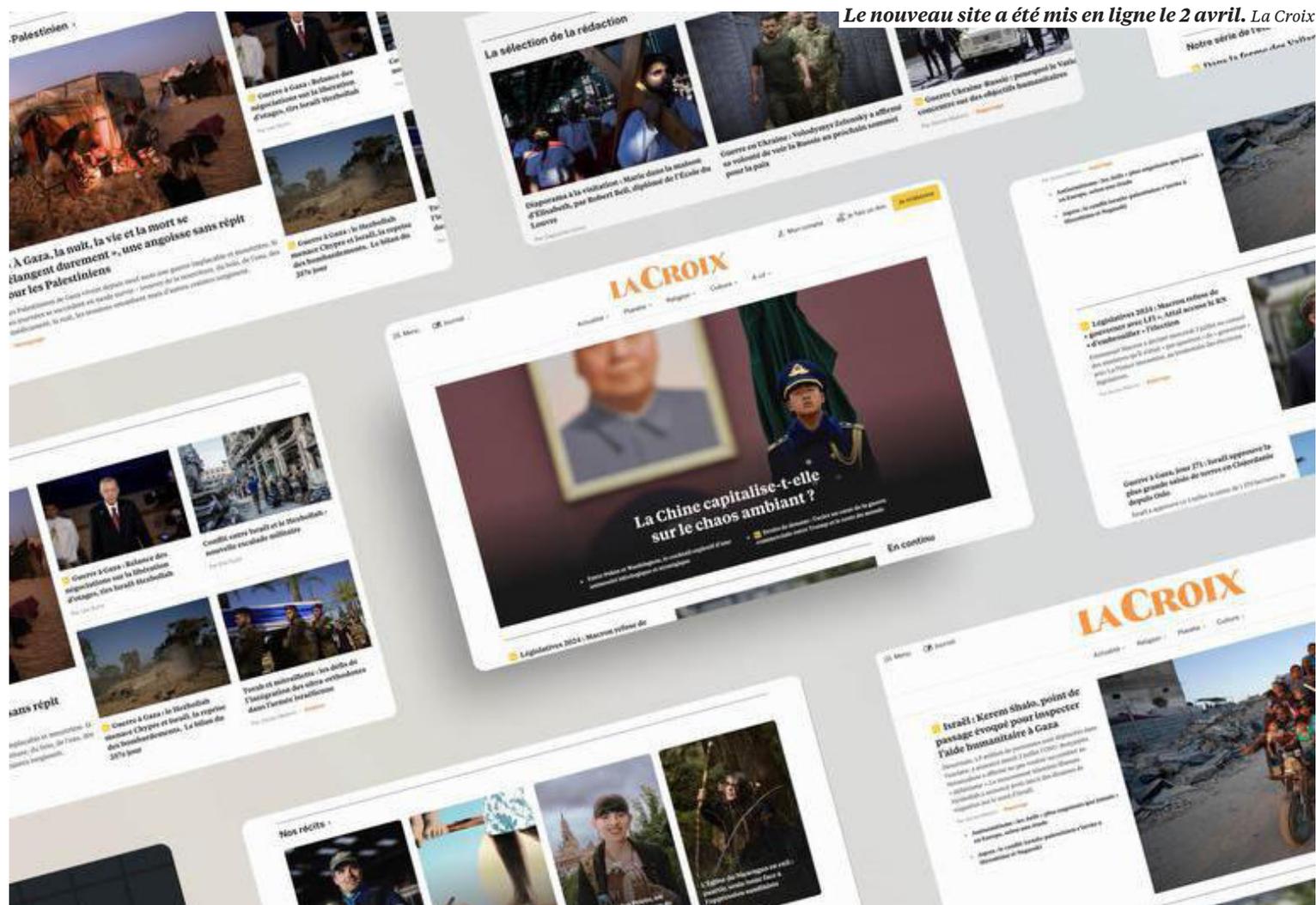
Simple et rapide, abonnez-vous en ligne sur
la-croix.com/abo



Dans un monde où l'information circule en continu, souvent sous une forme fragmentée et clivante, « La Croix » revendique son approche unique de l'actualité.

Une position réaffirmée à travers une nouvelle campagne de marque et le lancement d'un nouveau site depuis le 2 avril.

Pédagogie, espérance et dialogue sont les trois piliers sur lesquels s'ancre plus que jamais notre singularité.



Le nouveau site a été mis en ligne le 2 avril. La Croix

Une campagne de marque et un nouveau site Web pour « La Croix »

Nos lecteurs l'ont sans aucun doute noté. Depuis le 2 avril, notre journal a mis en ligne son nouveau site Internet. Cette nouvelle étape dans la transformation numérique est l'occasion pour *La Croix* de réaffirmer sa singularité parmi les médias d'actualités. Cette singularité, ancrée dans la tradition chrétienne, s'exprime à travers trois piliers fondamentaux : la pédagogie de l'actualité, le parti pris de l'espérance et le choix du dialogue.

— La pédagogie de l'actualité

La promesse de *La Croix* est de rendre chaque jour l'actualité plus accessible et intelligible en proposant des clés de compréhension et des décryptages

approfondis, loin de la course à l'immédiateté et au sensationnalisme.

Plutôt que de privilégier un fil d'actualité classique où l'urgence prime sur l'analyse, le nouveau site adopte une approche qui favorise la réflexion plus que l'instantanéité, offrant aux lecteurs les outils nécessaires pour mieux appréhender le monde qui nous entoure. L'accent est mis sur une navigation plus en profondeur, encourageant l'exploration thématique et la compréhension globale des sujets traités. L'utilisateur peut ainsi accéder à plusieurs niveaux de lecture : chaque article est enrichi par des liens vers des contenus complémentaires (sujets connexes, mots-clés, dossiers, séquences éditorialisées) permettant de replacer l'information dans un cadre plus

large, d'offrir une vision plus cohérente de l'actualité et de faciliter la compréhension d'un sujet, de ses enjeux et de son évolution dans le temps.

— Le parti pris de l'espérance

La Croix met aussi en lumière les initiatives constructives et porteuses d'espoir, offrant ainsi une perspective qui évite le cynisme et favorise l'engagement. Nous ne nions pas les difficultés du monde, mais nous choisissons le parti de celles et ceux qui agissent.

Plutôt que de s'enfermer dans un flux d'informations anxiogènes, le site a été conçu pour sortir d'une vision fataliste de l'actualité et pour proposer aux lecteurs des perspectives inspirantes. Il

offre un écran éditorial qui met davantage en avant les séries d'articles et d'enquêtes, les formats immersifs et narratifs qui replacent l'humain au cœur de l'information, privilégie les témoignages et les expériences vécues, valorise les alternatives et les horizons possibles. Ce nouveau site ne se contente pas d'informer : il donne à voir, à comprendre et à espérer.

— Le choix du dialogue

Face à une société de plus en plus polarisée, *La Croix* défend un journalisme qui éclaire les débats plutôt que de les enfermer dans des oppositions stériles. Sa démarche repose sur l'ouverture

aux différentes sensibilités, la mise en perspective des arguments et la recherche de points de convergence. Plutôt que d'attiser les clivages, il crée un espace où les idées peuvent se confronter de manière constructive, dans un esprit d'écoute et de respect.

À l'heure où les réseaux sociaux favorisent l'entre-soi et la radicalisation des opinions, *La Croix* se veut un espace de débat respectueux et constructif. Dans cette logique, le site est conçu comme un outil au service du débat démocratique, où chacun peut se situer dans les enjeux de société et exercer son rôle de citoyen. L'espace « À vif » offre une tribune à différentes voix, où le désaccord devient une opportunité d'élargir la réflexion plutôt qu'un facteur de division. Le site propose également un accès direct à ●●●



Le site met davantage en avant les séries d'articles et d'enquêtes, les formats immersifs et narratifs qui replacent l'humain au cœur de l'information, privilégie les témoignages et les expériences vécues.

Le site propose un accès direct à l'opération « Faut qu'on parle », une initiative portée par La Croix et le média Brut pour valoriser l'écoute et le vivre-ensemble.



Un nouveau site depuis le 2 avril

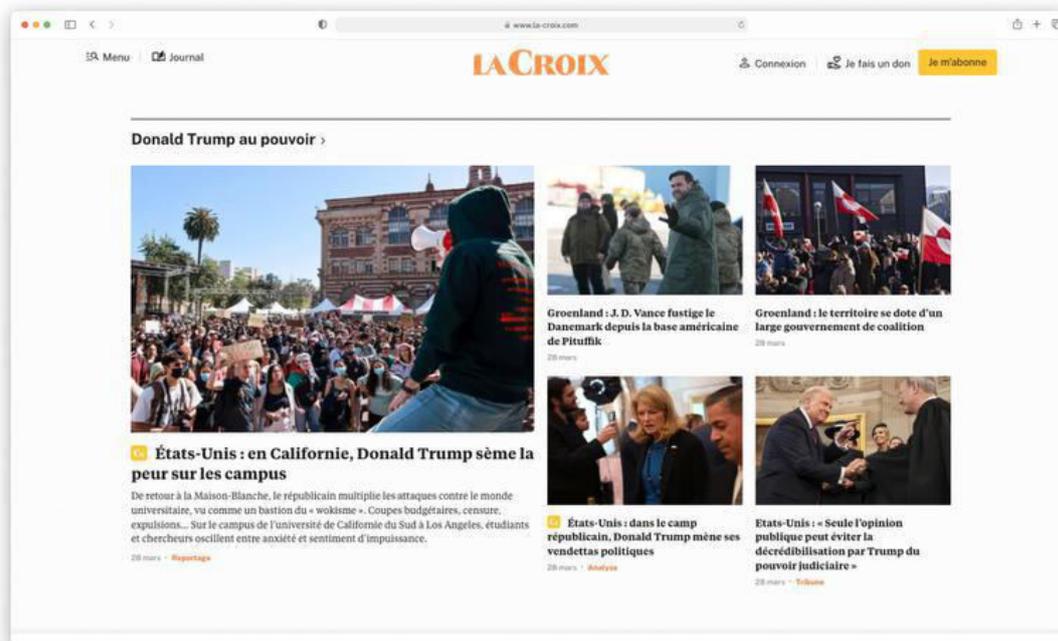
Conscient qu'affirmer sa singularité ne passe plus seulement par l'éditorial, mais par chaque aspect du média, *La Croix* a repensé son site comme l'expression vivante de son identité, un prolongement de sa mission éditoriale et de ses piliers stratégiques. Cette refonte a donc été pensée pour incarner ses valeurs et renforcer son rôle de repère fiable, en offrant à ses lecteurs un cadre structuré, clair et engageant, où l'information ne se consomme pas simplement, mais s'appréhende, se réfléchit et se partage dans un esprit constructif.

●●● l'opération « *Faut qu'on parle* », initiative portée par *La Croix* et le média *Brut* pour valoriser l'écoute et le vivre ensemble.

Nos priorités éditoriales

Média généraliste, habité par la conviction que « rien de ce monde ne nous est indifférent » (pape François), *La Croix* continuera de cultiver ses points forts. Ainsi en est-il du traitement de la religion dans tous ces aspects. Une entrée spécifique dans la barre de navigation du nouveau site permet désormais au lecteur d'accéder plus facilement à l'actualité religieuse d'une part et aux articles consacrés à la spiritualité d'autre part. Le journal porte aussi une attention toute particulière aux questions de société, aux enjeux de la solidarité et de l'attention aux plus fragiles, aux sujets éthiques (bioéthique, IA, sens du travail, etc.), à la transition écologique dans l'esprit de l'écologie intégrale de l'encyclique *Laudato si'* (à retrouver sur le site dans l'onglet Planète), à la vitalité de notre démocratie. En ces temps particulièrement agités, *La Croix* continuera évidemment à cultiver son excellence reconnue sur le traitement de l'actualité internationale. Tandis que nous veillerons à ce que nos lecteurs puissent toujours puiser souffle et inspiration dans la production concernant l'actualité culturelle. **La direction de « La Croix »**

Ginger



Chaque article est enrichi par des liens vers des contenus complémentaires (sujets connexes, mots-clés, dossiers, séquences éditorialisées).

Une campagne de marque dès le 7 avril

À travers une nouvelle campagne de communication papier et digitale, *La Croix* met en lumière ce positionnement unique. Les slogans choisis, mettant en évidence des contrastes forts, poussent le public à réfléchir à son rapport à l'information. Lire *La Croix*, c'est s'informer de manière éclairée, s'inspirer et s'ouvrir aux autres.

Pour l'info en monologue, il y a le choix. Pour l'info qui dialogue, il y a La Croix.

LA CROIX
ACTUALITÉ - RÉCITS - DIALOGUE

Pour l'info en continu, il y a le choix. Pour l'info avec du recul, il y a La Croix.

LA CROIX
ACTUALITÉ - RÉCITS - DIALOGUE

Pour l'info qui broie du noir, il y a le choix. Pour l'info qui donne espoir, il y a La Croix.

LA CROIX
ACTUALITÉ - RÉCITS - DIALOGUE

Pour l'info qui brode, il y a le choix. Pour l'info qui décode, il y a La Croix.

LA CROIX
ACTUALITÉ - RÉCITS - DIALOGUE



Le malade mental est une personne

La chronique de Geneviève Jurgensen

Celui qui ferait graver au fronton de sa maison « Ici, il n'y a pas de malade mental » serait soit un menteur, soit un imprudent. Tous nous avons, avons eu ou aurons, dans notre entourage immédiat, un parent proche torturé par l'impossibilité d'accomplir facilement des tâches qui vont de soi pour tout le monde – dormir, se laver les dents, sortir le linge du lave-linge, préparer un petit repas, remercier pour un cadeau, répondre au courrier, répondre quand on vous parle, ouvrir la porte quand on sonne, sourire à la dame, dire bonjour au monsieur... –, sans parler des tâches plus complexes, que tout le monde est tenté de remettre au lendemain. Prendre des billets de train... Déclarer ses revenus... Faire repeindre la cuisine... Candidater pour une embauche... Ce parent proche peut d'ailleurs un jour être nous-même, un nous-même devenu autre. Quand reviendra le vrai, celui qui n'était pas malade et ne connaissait pas son bonheur, celui qui croyait que

ça lui était dû, de tout faire facilement, tout sauf ce qui n'est facile pour personne? Il s'est effacé, il a été anesthésié, ou exilé, on ne sait ni où il est passé, ni quel trou noir l'a englouti, ni s'il reviendra un jour. Ce que l'on sait, c'est que la maladie mentale, souvent, intervient à l'âge adulte, et que personne ne peut nous dire si « ça » va nous tomber dessus ou pas. La porte-t-on tapie en soi, qui attend son heure pour se manifester? Frappe-t-elle au hasard? Un facteur déclenchant est-il parfois identifié? Puisqu'elle apparaît progressivement, se rendant par là même difficile à diagnostiquer, quels sont les signes qui la distinguent d'un simple coup de mou ou de surrégime? Si mon père, ma mère ou l'un de mes frères en ont été atteints, mes enfants et moi-même sommes-nous plus à risque que les autres? Ce qu'on appelle « le terrain », ça existe, en la matière? Si oui, est-il utile d'en parler, pour repérer d'éventuels signes précurseurs? Quels sont-ils, qu'est-ce qui doit alarmer, et dans quel but? Nicolas Demorand, auteur d'*Intérieur nuit*

Quand reviendra le vrai, celui qui n'était pas malade et ne connaissait pas son bonheur, celui qui croyait que ça lui était dû?

(1), ne répond pas à ces questions, mais son beau récit répond à une autre, avec les moyens qui sont les siens : ceux d'un journaliste qui, par nature, aime savoir, mettre les bons mots sur les bons éléments, sait raconter et a le goût du partage. « *Je suis un malade mental* », écrit-il d'entrée de jeu. « *Il m'est difficile de dire depuis combien de temps, vingt ans, peut-être trente, certainement huit, depuis qu'un diagnostic a été posé.* » La suite, captivante, est une invitation à découvrir le monde d'un homme bipolaire, ou mania-co-dépressif, ou cyclothymique, c'est comme on préfère. Un homme qui a des hauts et des bas

spectaculaires et invivables, les premiers annonceurs des derniers, un homme qui ne se dit pas « porteur de bipolarité » mais « bipolaire ».

Car « *ma bipolarité me définit pleinement* », pose-t-il. Parce qu'il se connaît, parce qu'il a derrière lui un long parcours de soins, il collabore désormais avec le psychiatre et l'équipe médicale et paramédicale qui le suivent. Outre le plaisir de lecture qu'offre son livre grâce aux qualités de narrateur de son auteur, outre l'information précieuse que chacun en retirera, il est riche d'une proposition prometteuse, d'un progrès indispensable : la métamorphose du lien médecin/patient en une coopération d'égal à égal entre sachants, l'un n'étant pas grand-chose sans le savoir de l'autre.

Cette démarche qui peut révolutionner la psychiatrie a été amorcée depuis une dizaine d'années par une association pionnière, basée en Australie mais rayonnant aussi en France, la Fondation Philippe et Maria Halphen, dédiée à la santé mentale et à la recherche. Son axe le plus fort est

d'établir entre soignants et soignés un authentique partenariat. Ce n'est pas pour satisfaire à la mode de l'inclusion, ni simplement une question de respect, même si chacun ne peut que se sentir grandi de la considération qu'il porte à l'autre, c'est une question d'efficacité. « *Le bébé est une personne!* » apostrophait un documentaire en quatre volets de Bernard Martino, il y a quarante ans. Ce véritable événement de télévision a beaucoup fait pour la connaissance des tout-petits et, mieux encore, pour l'intérêt qu'ont pu lui porter, dans l'intimité de leurs foyers, les jeunes mères et jeunes pères d'alors. Le virage que semble prendre la psychiatrie, dont témoigne et qu'accélère un livre comme *Intérieur nuit*, peut avoir un effet majeur sur la connaissance des maladies mentales, donc de leur traitement. À tout le moins il nous rapprochera les uns des autres, malades à la peine et bien-portants désemparés, qui vivons si mal ensemble. Quel espoir!

(1) *Les Arènes*, 112 p., 18 €.

l'image

Il y a des choses qu'on ne voit comme il faut qu'avec des yeux qui ont pleuré.



Henri Lacordaire

« Bon dimanche à vous tous. Merci beaucoup. »
Ce sont les mots adressés par François à la foule réunie place Saint-Pierre, à Rome, dimanche 6 avril. Le pape a fait une apparition surprise à la fin de la messe de clôture du Jubilé des malades et du monde de la santé.

Remo Casilli/Reuters

